

L'AERO-CLUB DU LAC ETCHEMIN TRANSIGE PRESENTEMENT L'ACHAT DE DEUX AVIONS NEUFS

En effet, la semaine dernière, la compagnie American Aviation de Cleveland, Ohio, U.S.A. a dépêché à Lac Etchemin son gérant régional des ventes afin de faire évaluer par les membres de l'aéro-club son appareil "YANKEE TRADER".

Après avoir discuté assez en détail du type de construction et des performances de l'avion, M.

Denny Kerkman invita les membres de l'aéro-club à faire tout à tour une évaluation en vol de l'appareil; tous furent enchantés de ces caractéristiques.

Le "YANKEE" est un bi-place d'entraînement et de sport qui a un moteur de 108 chevaux et qui peut filer à 135 milles P.H.. Il EST TRES FACILE A PILOTER

et est d'un type de construction assez révolutionnaire. Il est collé au lieu d'être riveté. Incidemment, ce type de construction est utilisé pour les nouveaux Boeing 747 et aussi quelques chasseurs fabriqués pour l'aviation américaine.

L'aéro-club, qui en est à sa deuxième année, organise présentement sa prochaine série de cours théorique et pratique. Déjà, une douzaine de personnes sont inscrites aux cours, le sport de l'aviation, qui est en même temps le meilleur moyen de transport qui soit et aussi le plus sûr, n'est pas plus dispendieux que le sport de l'auto-neige. De plus, la griserie que l'on ressent aux commandes d'un avion est unique.

D'ici la fin de semaine, l'aéro-club aura pris une décision, quant à l'achat du "YANKEE", et en attendant la direction du club invite tous ceux qui sont le moins intéressés à l'aviation, à prendre des renseignements, sans obligation, au sujet des cours de pilote.

Pour toutes informations, communiquez avec:

M. Michel Bégin bur. 625-4801, rés. 625-7111 ou M. Marc Pouliot rés. et bur. 625-6901.



M. Kirkman s'apprête à décoller avec un pilote de l'aéro-club pour une évaluation du "YANKEE". Comme on peut le remarquer, le "YANKEE" a une allure très sportive.

M. LEOPOLD LAGRANGE GAGNE UNE AUTO-NEIGE BOMBARDIER

Mercredi soir dernier, lors du tirage au sort, présidé conjointement par M. Lorenzo Poulin, chef de police de Lac Etchemin et M. René Morency, courtier d'assurances et vice-président de LES JOURNAUX ASSOCIES S.F. INC. le billet gagnant de M. Léopold Lagrange fut tiré et M. Lagrange se mérita l'auto-neige ski-doo BOMBARDIER 1970 offert par LA VOIX DU SUD.

Les autres gagnants furent:

M. J.A. MAHEUX, C.P. 87, Lac Etchemin \$25.00, M. Guy BILODEAU, Honfleur, Bellechasse \$25.00, Mme Joseph CHAMBERLAND, R.R. 2 St-Isidore, Dorchester \$25.00,

M. l'Abbé Lucien MORIN, ptre St-Zacharie, Dorchester \$25.00.

La direction de la Voix du Sud félicite chaleureusement les gagnants et tient à remercier spécialement tous ceux qui ont participé au concours d'abonnements et souhaite avec la participation de tous, pouvoir offrir à ses lecteurs un journal toujours amélioré.



De gauche à droite, M. Léopold Lagrange, de R.R. no 2 Framp-ton, Mme Lagrange et M. Guy Lehoux distributeur de ski-doo BOMBARDIER du Lac Etchemin.

M. et Mme Lagrange semblent très heureux que le sort les ait favorisés.

Incidemment, le fils de M. Lagrange, s'était fait voler son auto-neige l'année dernière. La chance lui a donc doublement souri.

FELICITATIONS!



M. Lorenzo Poulin, chef de police de Lac Etchemin, M. René Morency, vice-président de LES JOURNAUX ASSOCIES tirent un billet chanceux.

QUATRE NOUVEAUX FOYERS POUR PERSONNES AGEES DANS LA REGION

Conformément au programme du ministère de la Famille, de la Santé et du Bien-Etre social, programme commencé il y a quelques années, il se construira, en 1970, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec, pas moins de 90 nouveaux foyers pour personnes âgées.

De ce nombre, quatre seront construits dans notre région immé-

diante. La construction du foyer Saint-Odilon qui recevra 35 pensionnaires doit commencer incessamment; la Villa Saint-Isidore qui logera 41 personnes sera pour sa part en construction vers le premier mars et devrait ouvrir ses portes en novembre. Par ailleurs, on vient de lancer les appels d'offres pour le Foyer Saint-Anselme qui hébergera 40 personnes.

Saint-Henri aura aussi son foyer d'hébergement d'ici peu. Sa construction devrait débiter vers la fin d'avril et il est possible que l'institution soit prête pour le 1er décembre.

Dans les comtés environnants, plusieurs projets sont actuellement mis de l'avant. Ainsi, on prévoit la construction d'immeubles du genre à Saint-Paul, Saint-Fabien et Saint-François dans le comté de Montmagny, à Saint-Charles dans Bellechasse, à Charny dans Lévis, ainsi qu'à Saint-Martin, Saint-Joseph et Vallée-Jonction dans la Beauce.

CORVEE POUR LE CENTRE SPORTIF

Les travaux d'érection de la structure du centre sportif Haggarty de Lac Etchemin doivent débiter incessamment.

Précédemment, le comité directeur du projet organise une grande corvée afin de transporter le bois à proximité du chantier d'opération. Inutile de spécifier qu'on compte à nouveau sur le généreux bénévolat de la population afin de mener à bien cette tâche. Tous ceux qui pourront participer à cette corvée n'auront qu'à se présenter sur le terrain de l'ancien moulin Labrie, où le bois a été empilé pour l'hiver.



A la suite de l'Election au titre de Miss Chambre de Commerce, de Ste-Justine, Mlle Diane Bernard a été l'heureuse élue.

Sur la photo, ci-dessus, nous remarquons Miss Chambre de Commerce 1970, lisant son premier message à ses sujets.

A gauche, nous remarquons Mlle Renée Morissette qui a rempli ce rôle au cours de 1969 et à droite, M. Roland Chabot qui a agi comme maître de cérémonie.

M. JEAN-MARIE NADEAU DE STE-HENEDINE SE SIGNALE

M. Jean-Marie Nadeau, un éleveur de porcs du rang Sainte-Thérèse à Sainte-Hénédine s'est mérité une troisième place au programme de contrôle d'aptitudes des stations sur le gras dorsal, pour des lots de quatre truies.

M. Nadeau s'est vu accordé un pointage de 81.7 contre 83.2 pour la Villa Saint-Alphonse de Saint-Jérôme, station qui s'est approprié

le premier rang. M. Clément Miville de Saint-Pamphile a obtenu le second rang avec une performance de 82.2 points.

Institué par le Conseil des Salaisons de la Province de Québec, ce programme vise à encourager au moyen de prix, l'amélioration générale du bétail porcin au Québec.

LE CARNAVAL DU SANA BEGIN REMPORTE UN PLEIN SUCCES

M. Bernard Poulin, le président du carnaval 1970 du Sanatorium Bégin, nous confiait ces jours derniers, que les festivités de cette année ont remporté un plein succès, autant auprès des employés que des malades qui habitent cette institution.

Un calendrier chargé de manifestations s'est échelonné du 16 au 21 février dernier, offrant une foule de divertissements à caractère social et sportif.

La journée d'ouverture du carnaval fut marquée par l'arrivée du bonhomme, la présentation des cinq candidates au titre de reine et par la vente de la bougie, laquelle vente s'inspirait passablement de la formule en vedette au carnaval d'hiver de Québec. Un nombre impressionnant de 3,609 bougies ont été vendues par les candidates, les ventes de chacune d'elles leur donnant droit à un nombre proportionnel de capsules qui servirent à l'élection de la reine, le mercredi soir.

Le lendemain, soit le mardi

soir, eut lieu la soirée du personnel au cours de laquelle on souligna l'anniversaire de naissance de garde Juliette Ouellet, directrice des Soins Infirmiers. Environ 125 personnes assistèrent à cette soirée et participèrent à une partie de cartes.

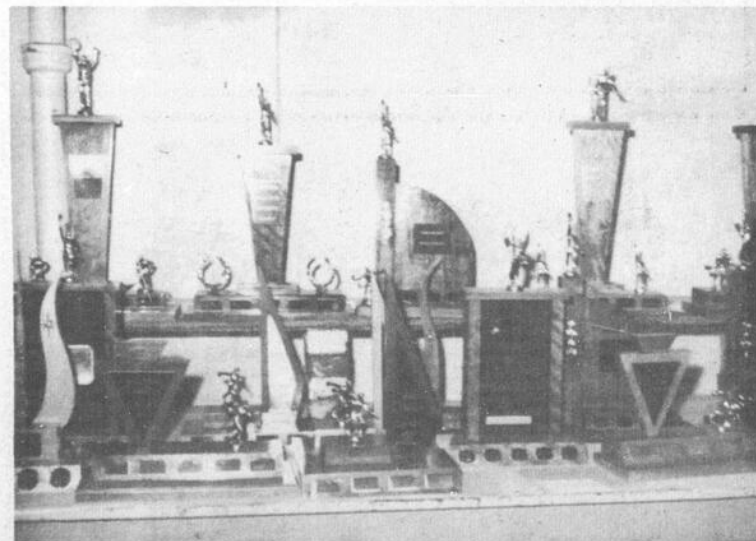
Mercredi soir le 18, on procéda au couronnement de la reine. L'élection se fit selon un tirage au sort, cinq capsules étant requises pour qu'il y ait proclamation. Le hasard favorisa Mlle Doris Deblois, représentante de la section des malades chroniques. Plus de 425 personnes assistèrent à cette manifestation-clé qui se déroula dans l'auditorium de l'institution.

La journée de jeudi fut par ailleurs consacrée à des tournois inter-départementaux chez les employés et à diverses compétitions sportives chez les malades.

Un souper canadien, la parade de la reine et la remise des trophées aux plus méritants des compétitions de la veille, marquèrent la clôture de ce carnaval, vendredi, le 20.



Cette photo nous montre la reine du carnaval du Sanatorium Bégin, Mlle Doris Deblois, en compagnie des quatre autres candidates de leurs princes consorts et du bonhomme. Nous remarquons de gauche à droite: Mlles Marie-Paule Fortin, Hélène Beaudoin, Doris Deblois, Suzanne Parent et Emilie Parent.



Comme en témoigne ce cliché, les malades du Sanatorium Bégin ne manquent pas de ressources créatrices et s'avèrent même d'habiles artisans à l'occasion. Fabriqués par eux, ces trophées ont été décernés aux plus méritants des concours sportifs présentés dans le cadre du carnaval annuel de cette institution.

REVUE DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS LA SOUS-REGION ECONOMIQUE DE LA CHAUDIERE

Contrairement à l'an dernier, pendant le mois d'octobre, il n'y a pas eu de hausse importante du nombre de sans-emploi dans cette sous-région. La demande de main-d'oeuvre a augmenté comparativement à l'an dernier et au mois d'août.

Dans le secteur minier, on procède présentement au forage et à la construction de nouvelles galeries, pour palier à l'épuisement de certains gisements. On espère, de cette façon, non seulement maintenir mais encore augmenter la production dans les années à venir. L'emploi est demeuré stable.

De 1968 à 1969, les fabriques de textile synthétique et de tissus de laine de la Beauce ont augmenté leur production. Cependant, l'emploi a diminué légèrement et les investissements ont connu une baisse.

Dans le domaine de la construction, l'emploi est très élevé et beaucoup de projets, tant résidentiels que commerciaux, sont actuellement en cours. Toute la main-d'oeuvre qualifiée était encore au travail à la fin d'octobre.

SUBVENTION DE \$4,803.50 POUR LA MUNICIPALITE DE ST-JUSTE-DE-BRETIENIERES

La municipalité de Saint-Juste-de-Bretenières (Montmagny) recevra une subvention de \$4,803.50 dans le cadre du programme d'aide pour la protection contre les incendies.

Cette somme sera payée grâce aux crédits votés annuellement par l'Assemblée

GAGNANT D'UNE AUTO-NEIGE



Dernièrement, à Ste-Justine, avait lieu le tirage d'une auto-neige de marque "Moto-Ski", organisé par la Chambre de Commerce.

Miss Chambre de Commerce 1970 (Diane Bernard) sortit le billet chanceux, et le sort favorisa M. Charles-Aimé Poulin, de Ste-Germaine Station.

Sur la photo, nous voyons M. J.-Henri Genest, Sec.-trésorier de la Chambre de Commerce, M. Charles-Aimé Poulin, le gagnant, M. Joseph Tanguay, distributeur d'auto-neige "Moto-Ski" à Ste-Justine qui remet les clés au nouveau propriétaire, et M. Marcel Parent, président de la Chambre de Commerce.



Voici les trois candidates au titre de Miss Chambre de Commerce de Ste-Justine. De gauche à droite, nous remarquons Mlle Judith Lessard (Valère), Mlle Diane Bernard (Germain), et Mlle Micheline Fortier (Léon). Mlle Diane Bernard a été l'heureuse élue pour l'année 1970.

nationale pour une telle protection; la subvention sera répartie en deux versements annuels égaux de \$2,401.75.

COMMUNIQUE DU PARTI QUEBECOIS

Au moment où l'on remet en question les grandes assemblées publiques traditionnelles, le PARTI QUEBECOIS (Dorchester) estime qu'il est important de chercher une formule nouvelle afin d'informer et de politiser nos futurs électeurs et dans une certaine mesure de revaloriser la politique auprès des Québécois.

Nous avons donc tenté une expérience de nouveau genre soit celle du concours d'information politique. Nous nous étions donnés comme objectif de visiter toutes les familles du comté de Dorchester et ainsi de faire un premier pas vers une certaine politisation de nos électeurs.

Au PARTI QUEBECOIS, il nous faut faire en sorte que le citoyen québécois sache pourquoi il vote pour nous et qu'il comprenne réellement l'impuissance du fédéralisme canadien à régler quoi que ce soit.

La première étape de notre concours, celle de la distribution dans plus de 6,000 foyers de la brochure de Me Guy BERTRAND, *Québec souverain, avons-nous les moyens?*, a demandé plusieurs centaines d'heures de travail de nos nom-

breux militants. Nous devons expliquer dans chaque foyer, de vive voix, l'objet et le pourquoi de notre concours.

La deuxième étape avait lieu le dimanche 22 février au Théâtre Dorchester du Lac-Étchemin à 14h. A cette occasion tout résident du comté de Dorchester pouvait participer à l'étape finale du concours. En résumé, s'il a lu la brochure de Me Guy BERTRAND et s'il pouvait répondre à quelques questions faciles dont les réponses sont données dans la brochure en question, le participant pouvait gagner un des nombreux prix. L'animateur de ce grand concours était M. Doris LUSIER, candidat du PARTI QUEBECOIS dans Matapédia.

A notre connaissance, c'était la première fois en Amérique du Nord que cette formule était employée; nous ne prétendons pas qu'elle soit la seule et la meilleure pour revaloriser la politique québécoise, mais notre travail constituait un réel effort vers un rapprochement de la politique et du citoyen québécois.

Le candidat du PARTI QUEBECOIS dans Dorchester, Me Guy BERTRAND



Les hostilités ont pris fin Mais une autre guerre s'amorce

La guerre est terminée au Nigéria. Mais l'âpre lutte pour la vie s'y poursuit. Les survivants de ce conflit meurtrier ont besoin d'aide. Ils ont besoin de nourriture et de soins médicaux dès aujourd'hui. Demain, ils auront besoin de refaire leur santé altérée par la guerre. Oxfam veut les secourir — aujourd'hui et demain. Aidez-nous à soulager les besoins si pressants de tant de monde.

Faites votre don à: OXFAM-CANADA CASE POSTALE 10 MONTREAL 215, QUE.

TOURNOI DE BALLON SUR GLACE A STE-GERMAINE STATION

C'est en effet dimanche le 1er mars qu'aura lieu à l'O.T.J. de Ste-Germaine Station, un tournoi annuel de ballon-balai. Les organisateurs de ce tournoi ne négligent rien pour que ses participants et spectateurs soient satisfaits de l'accueil qu'ils recevront et espèrent que ce tournoi sera une journée sportive très appréciée.

De magnifiques trophées seront remis aux équipes gagnantes ainsi que d'intéressantes bourses aux équipes finalistes. Toutes les équipes féminines et masculines sont donc invitées à s'inscrire sans plus attendre à cette compétition.

Aux équipes de Bellechasse, Dorchester et de Beauce, une dernière invitation est lancée. Les spectateurs sont assurés de voir d'excellentes parties, et les participants (es) devront travailler ferme pour remporter les honneurs de cette journée. Ce sport prenant de plus en plus d'importance dans nos régions, des parties très enlevantes seront disputées.

Pour informations ou inscriptions, adressez-vous à M. Patrice Gagné, Ste-Germaine Station, tél.: 625-4842. Bienvenue à toutes les équipes et bonne chance!

COURS EN MANIEMENT D'ARMES A FEU

L'Association de Chasse et de Pêche de Lac Etchemin Inc. veut rappeler à la population l'obligation dans laquelle elle se trouvera de présenter une carte de compétence en manie- ment d'armes à feu, pour l'ob- tention d'un permis de chasse, dès 1971.

A cet effet, notre Associa- tion vous offre une fois de plus l'opportunité de suivre gra- tuitement ces cours. Il suffit de donner votre nom et votre adresse par lettre ou par télé-

phone au Dr Alain Langis, C.P. 340, Ville de Lac Etche- min, Dorchester, tél.: 625-4981.

Les conditions exigent d'être ou de devenir membre de notre Association. Les cours se donneront en quatre soirs, les mardi et jeudi, et les dates exactes ainsi que le lieu vous seront indiqués lorsque nous jugerons avoir accumulé assez de noms.

La Direction.

MELLE REJEANNE VALIERES COURONNE REINE DU CARNAYLE DE SAINT-JUST

Lors d'une soirée qui marquait la clôture du carnaval d'hiver de Saint-Just-de-Bretenières, samedi, le 14 février dernier, Mlle Réjeanne Vallières a été couronnée reine pour l'année 1970.

De nombreuses personnes ont assisté à cette manifestation tenue en la salle du Couvent, sous la prési- dence d'honneur de M. le curé Antoine Béchar.

En plus de Mlle Vallières, deux

autres charmantes candidates con- voitaient le titre de reine: soit Milles Angèle Fortin et Diane Va- chon.

L'élection s'est faite suivant un mode de tirage au sort, cinq capsu- les étant requises pour être élue reine. Le nombre de capsules ac- cordées à chacune des candidates fut déterminé d'après l'importance relative des ventes de chocolat



Sur ce cliché, nous apercevons de gauche à droite, première rangée: Guylaine Vachon, bouquetière; Nancy Vallières, bouque- tière; Mlle Réjeanne Vallières, reine du carnaval 1970 et Sylvie Fortin, bouquetière. Dans le même ordre, deuxième rangée: Mlle Diane Vachon et son intendant M. Gilles Roy; l'intendant de la rei- ne, M. Claude Lagrange, ainsi que Mlle Angèle Fortin et son inten- dant M. Georges Lacroix.

RELEVÉ DE LA RIVIERE CHAUDIERE

Québec - La Régie des eaux du Québec poursuivra sa politi- que de recherche de la qualité des eaux en procédant, en 1970, dans la région de Québec, au relevé sanitaire de la rivière Chaudière et de ses principaux affluents, annonce le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, responsable de cet organisme.

Le bassin de drainage de la rivière Chaudière s'étend dans les comtés de Mégantic, Fron- tenac, Beauce, Dorchester, Lot- binière et Lévis. La rivière s'écoule sur une distance de 144 milles depuis la frontière du Québec et du Maine jusqu'au fleuve St-Laurent.

Le relevé complet, entre- pris par la division des rele- vés de la direction générale des équipements en eau, con- sitera à mener une enquête auprès de chaque municipalité et industrie importante afin de localiser les déversements d'égoût et à prélever trois sé- ries d'échantillons d'eau entre les mois de juin et septembre. Les stations d'échantillonnage seront situées, pour la plupart, en amont et en aval des mun- icipalités urbaines et à proxi- mité des affluents.

Le programme du relevé tiendra compte de tous les fac- teurs susceptibles de favori-

ser l'interprétation et l'analy- se des résultats sur la qualité des eaux de la rivière. Les recherches entreprises par les services techniques de la Régie des eaux du Québec per- mettront de repérer les sour- ces de pollution, de définir l'apport des industries à la pollution des eaux et de trou- ver la solution la plus écono- mique de sauvegarder et amé- liorer la qualité des eaux de la rivière Chaudière.



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

AVIS AVIS AVIS

Je désire informer la popu- lation du comté fédéral de Bellechasse, que depuis quel- ques mois j'ai deux bureaux dans le comté pour recevoir ceux qui ont affaire à moi.

Je suis à mon bureau de St- Léon le deuxième samedi de chaque mois, de 10.00 a.m. à 1.00 p.m. Ce bureau est si- tué dans la maison de mon- sieur Emile Guay, voisin de l'Hôtel Tanguay.

Mon autre bureau est à l'hô- tel de ville de Montmagny, et j'y suis présent le troisième samedi de chaque mois de 10.00 à 1.00 p.m.

Adrien LAMBERT, M.P.,
Député de Bellechasse.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

271, 1ère Ave Est, Ville St-Georges, P.Q
Tél.: 228-4806

Cette chronique sur les occasions d'emplois est un message d'intérêt public présenté par votre journal le La Voix du Sud en colla- boration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada de Ville St-Geor- ges.

FEMMES:

F-311 Fille âgée de 20 à 35 ans, pour service de table à Ste-Marie, Tra- vail le soir seulement. En congé le dimanche.
F-311 Fille âgée de 20 ans et plus pour service dans un Bar.
F-313 Serveuses requises immédiatement.
F-363 Presseuse et plieuse de chemises pour emploi dans un atelier de couture de St-Martin.
F-786 Jeune fille ayant une bonne expérience comme poseuse de man- ches pour une industrie de St-Georges.

HOMMES:

H-001 Dessinateur en architecture avec 2 ans d'expérience.
H-375 Jeune homme de 21 à 30 ans, possédant une 10ième année et mesurant au moins 5'8" pour un emploi de policier municipal.
H-650 Un linotypiste, 1 typographe et 1 offsettiste.
H-667 Opérateur de scie à ruban, déligneur et opérateur de monte- charge (lift) pour emploi de nuit dans une scierie de la région de Dor- chester.

EMPLOYEUR AMERICAIN:

H-940 Bûcheron avec tracteur et visa - pour travail en équipes - cou- pe bois de pulpe - logé et nourri par employeur moyennant déductions.

10%
d'intérêt sur
vos épargnes

LA CAISSE D'EPARGNE ET
D'ENTRAIDE ECONOMIQUE
DE DORCHESTER

C.P. 490 Lac Etchemin, Qué.

SIÈGE SOCIAL: Lac Etchemin, Qué.

C'est ce que la CAISSE D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER (*) paiera en intérêt à ses sociétaires en 1970.

Vous pouvez devenir membre en déposant aussi peu que \$25.00 par mois.

(*) Régie par la loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec.

Découpez et jetez aujourd'hui à la poste



CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE
DE DORCHESTER - Dépt VD,
C.P. 130, Lac Etchemin, Qué.

Je désire obtenir plus de renseignements concernant la Caisse d'Epar- gne et d'Entraide Economique de Dorchester.

NOM.....

ADRESSE.....



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE LAC ETCHEMIN

AVIS PUBLIC

est par le présent donné par le soussigné, greffier de la Ville de Lac Etchemin;

1.- Qu'à sa séance tenue le 16 février 1970 le Conseil a adopté le règlement numéro 50-70 concernant l'imposition de la taxe foncière, de locataires et de cueillette de vidanges pour l'année 1970.

2.- Qu'il peut être pris plus ample connaissance de ce rè- glement au bureau du soussigné, au secrétariat de la Ville.

3.- Que le règlement 50-70 entrera en vigueur conformé- ment à la Loi.

Donné à Ville de Lac-Etchemin ce 23ième jour de février 1970.

Yves Létourneau
Avocat-Greffier



La Caisse d'Etablissement de la Chaudière
SOCIÉTÉ RÉGIE PAR LA LOI DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT
SIÈGE SOCIAL:
ST-GEORGES-OUEST, BEAUCÉ, QUÉBEC

AVIS DE CONVOCATION

A tous les membres de la Caisse d'Etablissement.
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Avis vous est par la présente donné que l'Assemblée Géné- rale annuelle de la Caisse d'Etablissement de la Chaudière, aura lieu à l'Hôtel de Ville St-Georges Ouest, Salle du Conseil, Boul. Dionne, St-Georges Ouest, MARDI LE 17 MARS 1970 à 8.00 heures P.M.

Les membres sont priés de se rendre pour 7 heures 30 min. pour l'inscription à la porte d'entrée, afin de permettre à tous de se faire inscrire avant l'assemblée.

L'agenda de la réunion vous sera remis à l'entrée.

Editorial

NOTRE REGION A L'AUBE D'UNE ERE NOUVELLE...

Depuis nombre d'années, on table énormément sur le formidable potentiel touristique qu'offrent ces pittoresques superficies montagneuses connues sous l'appellation de "Massif du Sud". Voilà plusieurs années déjà qu'un groupe de citoyens s'ingénient à attirer l'attention des corps publics et privés sur cette fortune laissée littéralement en veilleuse; le peu d'exploitation dont elle a été l'objet ayant été fait d'une façon empirique et plus ou moins conséquente.

Désormais, ce joyau des Appalaches possède son plan d'aménagement. Des experts se sont penchés sur les possibilités tout aussi originales qu'innombrables qu'elle recèle en ce qui a trait au développement touristique et nous ont convaincus de l'apport considérable de leur mise en exploitation sur notre économie régionale. Et voilà maintenant que les pouvoirs politiques voient dans le projet d'aménagement du parc du Massif du Sud, un moyen susceptible de tirer notre population de l'aboulie économique...

La réunion d'information que tiendra le ministre Loubier du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dimanche le 8 mars prochain, à Buckland, revêt une importance vitale pour l'orientation future de notre développement touristique et pourrait bien

marquer l'aube d'une ère nouvelle pour chacune des municipalités touchées par les dispositions des experts au Tourisme.

Il faudra faire l'analyse des recommandations de M. Loubier et bien s'inscrire dans le cerveau que le travail ne fait que commencer avant de jurer par tous les dieux que l'avenir de notre région est assurée. Effectivement, la meilleure garantie que nous pourrions prêter à l'édification de cet avenir sera d'ouvrir notre mentalité à ce mode de développement. Reléguons aux oubliettes ces préjugés et scepticismes qui tuent, ou tout du moins amoindrissent l'initiative et la conviction des hommes qui oeuvrent à la réalisation d'objectifs qui profiteront à tout le monde, à plus ou moins longue échéance.

Qui sait... si chacun y met de sa bonne volonté, de son sens des responsabilités civiles et apporte son concours psychologique afin que disparaisse le malheureux "sectarisme" et le manque de collaboration inter-municipale auxquels nous a réduit bien souvent l'esprit de clocher... Qui sait... le Massif du Sud pourrait devenir pour la région métropolitaine croissante de Québec, ce que les Laurentides sont pour les vacanciers de Montréal.

Jean ST-HILAIRE.

NOS SOCIÉTÉS RÉGIONALES DE FINANCEMENT

Dans la Province de Québec, les CAISSES D'ENTRAIDE ECONOMIQUE doivent devenir de véritables sociétés régionales de financement.

Actuellement, le gouvernement et tous les économistes préconisent la création de telles sociétés comme premier pas vers le développement industriel.

Depuis des générations, nous avons laissé à d'autres le soin de nous développer et si nous n'avions pas eu les Américains ou les Anglais, nous serions encore dans l'oeuf et nous ne serions pas encore éclos.

Nous avons toujours attendu après les gouvernements en croyant qu'ils pouvaient régler tous nos problèmes. Nous avons obtenu comme résultat, d'être des régions "désignées" ou "économiquement faibles".

En expédiant nos capitaux à l'extérieur de nos régions, nous avons toujours travaillé contre nous-mêmes, nous sommes devenus les propres artisans de notre infériorité économique. Nous avons contribué au développement des grands centres et à l'appauvrissement des régions éloignées.

Le rôle de l'ENTRAIDE ECONOMIQUE est de changer cette situation. L'ENTRAIDE ECONOMIQUE travaille à la régionalisation des capitaux. Notre Fédération veut créer dans chaque région de la province, de ces sociétés régionales de financement.

Notre population doit comprendre que notre capital est nécessaire à notre développement. Nous devons tous lutter pour

le conserver chez nous. Il est ridicule de se faire administrer par des étrangers, même s'ils sont Canadiens français.

A titre d'exemple simplement, la Caisse d'entraide économique d'Alma va investir deux millions de dollars cette année au Lac St-Jean. Presque tous les projets qui ont besoin de capital à long terme vont se réaliser avec l'ENTRAIDE ECONOMIQUE. N'est-elle pas le fait d'une société régionale de financement?

Les réalisations qui se feront grâce à l'entraide créeront plusieurs nouveaux emplois. Et même si nous n'en créons que 50 cette année, dans dix ans, nous aurons 500 personnes de plus au travail.

Voilà l'importance de la société régionale de financement. Son but est de créer de nouveaux emplois en permettant aux projets sérieux de se réaliser. Nos hommes d'affaires ou nos industriels ne sont pas moins intelligents que ceux de Montréal ou de Toronto. Pour les gens de nos régions, il est impossible de trouver du capital à long terme alors que ce capital est très abondant pour les gens des grands centres.

Si nous désirons voir augmenter le nombre d'emplois dans nos régions, développons des sociétés régionales de financement qui seront fortes et puissantes. Dans cinq ou dix ans, la force économique de votre région dépendra probablement de la force et de la puissance de votre CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE.

Jacques Gagnon, président

55 chevreuils abattus dans Dorchester en 1969

Les dernières statistiques du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche révèlent que 55 chevreuils ont été abattus dans le comté de Dorchester, au cours de la saison de chasse qui s'est échelonnée du 11 octobre au 16 novembre 1969.

Par ailleurs, on en aurait tué 47 dans le comté de Bellechasse, 97 dans la Beauce, 4 dans Lévis et 63 dans Montmagny.

A l'échelle provinciale, le com-

té de Papineau figure au premier rang avec un total de 729 bêtes abattues. Additionnés aux 668 et 478 trophées enregistrés respectivement dans les comtés de La-Belle et Gatineau, on retrouve pour ces trois seuls comtés, près de 40% du total des chevreuils abattus dans toute la province.

Bien que représentatifs, on peut se permettre de douter que ces chiffres fassent état des carnages imputables au braconnage...

DISCOURS DE M. ADRIEN LAMBERT

Deuxième d'une série de quatre extraits d'un discours que prononçait le député du comté à la Chambre des Communes du Canada, M. Adrien Lambert, le 27 janvier dernier. Cette intervention portait sur l'avenir constitutionnel du Canada.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique a créé l'Etat fédéral et réparti les pouvoirs entre le gouvernement central et ceux des provinces, mais il décrivait à peine le rouage parlementaire fédéral, aussi bien que celui des législatures provinciales. L'Acte précisait toutefois que les institutions parlementaires britanniques et les lois déjà existantes devaient être maintenues. Cette disposition trop générale introduisait toutes les pratiques, conventions et coutumes constitutionnelles et parlementaires britanniques, lesquelles devaient former une partie essentielle de la pratique constitutionnelle canadienne.

Le gouvernement du Canada est fondé sur un régime fédéral qui comporte un groupement de provinces autonomes jouissant de certains droits exclusifs, avec un gouvernement central qui veille aux affaires d'intérêt essentiel pour toute la population. Ce régime comporte le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces. Pour bien fonctionner, il doit reposer sur la coopération de tous et mettre en pratique le principe qui s'inspire du proverbe "donnant donnant". Nous sommes fortunés d'avoir hérité de ce genre de gouvernement, qui convient mieux à notre caractère qu'un régime arbitraire. Le régime fédératif fait plus que nous convenir: c'est une nécessité. Les différences de race, de langages, de religions, d'économie régionale et de vie sociale, rendent plus impérieuse qu'en 1867 la répartition des pouvoirs administratifs. Le fédéralisme offre l'avantage de rouages constitutionnels susceptibles de sauvegarder les prérogatives provinciales, tout en permettant une intervention commune sur les questions essentielles, bien que cette répartition des pouvoirs pose un problème constant.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique unissait à l'origine les provinces de Québec, de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, alors que les autres provinces ont plus tard fait partie, une à une, de la Confédération. Il s'agissait d'unifier le pays en vertu de différentes ententes, ce qui a soulevé des problèmes relatifs à la répartition des pouvoirs. Les raisons qui imposent le fédéralisme au Canada, notamment les différences de races, de riches-

ses, de ressources et de religions, sont les mêmes qui rendent nécessaire le partage du pouvoir.

Pour bien comprendre les détails de cette répartition des pouvoirs, il suffit de prendre connaissance de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui énumère les pouvoirs fédéraux. Cet article autorise le Parlement à:

...faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, relativement à toutes les matières ne tombant pas dans les catégories de sujets exclusivement assignés aux législatures des provinces.

On peut se demander, dès lors, si un sujet qui, à première vue, semble être du ressort provincial, ne tombe pas sous l'autorité fédérale, et vice versa. Cet article énumère ensuite les catégories de sujets qui sont exclusivement du ressort du Parlement. Cette énumération est donnée pour assurer plus de certitude, et non pas pour restreindre la portée de l'autorité générale mentionnée antérieurement. L'énumération comprend des catégories de pouvoirs qui sont du ressort fédéral, comme la réglementation de l'industrie et du commerce, la défense, la monnaie, la perception d'impôts, le service des postes, la navigation et le commerce maritime, et les poids et mesures.

L'article 92 attribue des pouvoirs aux provinces, y compris le droit d'amender leur constitution (sauf en ce qui concerne la nomination du lieutenant-gouverneur), de percevoir des impôts directs en vue de défrayer leurs propres dépenses, l'administration et la vente des terres de la Couronne, d'adopter des lois concernant les institutions municipales, la propriété et les droits civils.

(M. Lambert)

Le Canada et les provinces ont des pouvoirs communs à l'égard de l'agriculture et de l'immigration, mais, en cas de conflit, la loi fédérale prévaut. Cet article devrait immédiatement faire l'objet d'une révision complète.

L'enseignement a été considéré comme tellement important qu'il a fait l'objet d'un article spécial. L'article 93 confère au Parlement fédéral des pouvoirs législatifs limités sur l'enseignement, afin de protéger les droits des minorités qui fréquentent les écoles confessionnelles séparées ou dissidentes. Les provinces ont le pouvoir exclusif de légiférer en matière d'enseignement. Le gouvernement fédéral devrait faire un examen de conscience très sérieux à ce sujet.

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant toutes les familles de Dorchester, entièrement dévoué aux intérêts du comté.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1026

LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIES S.F. INC.,

C.P. 490, Lac Etchemin - TEL.: 625-7471

Imprimé aux Ateliers:

"LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) INC."

Jean ST-HILAIRE, rédacteur 625-3171

Paul AUDET, publicitaire 625-5852

Claire BROCHU, secrétaire 625-7471

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Voix du Sud, C.P. 490, Lac Etchemin, P.Q.

Veillez m'adresser régulièrement votre publication

Ci-inclus: \$1.00 pour 1 an (dans la région)

\$2.00 pour 1 an (en dehors de la région)

Veillez indiquer s.v.p. abonnement

réabonnement

NOM

ADRESSE

FILLES D'ISABELLES

CERCLE NOTRE-DAME D'ETCHEMIN

Le 10 février dernier, au local habituel, avait lieu l'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame d'Etchemin.

Après la prière par Monsieur l'Aumônier, la régente nous souhaita la bienvenue, en ajoutant que c'était toujours un plaisir de rencontrer ses membres. Elle souligna de nouveau la générosité de M. l'abbé T. Nadeau ainsi que celle de Mme Thibodeau, qui avaient organisés le social de l'assemblée de janvier, en y invitant de très intéressants et distingués conférenciers: Monsieur G.O. Langlois, notaire et son épouse. Toutes ont témoigné beaucoup d'intérêt pour les renseignements très précieux donnés à cette occasion. Mme Ferland nous fit part de ses regrets de n'avoir pu assister à cette soirée. En même temps elle formula le voeu que de telles rencontres se produisent plus souvent, ceci avec l'approbation de toute l'assistance. D'ailleurs dit-elle, en référant au programme que vous recevrez sous peu, vous y trouverez des renseignements plus précis, vous invitant à vous rendre plus nombreuses à ces activités de plus enrichissantes.

Au cours de cette assemblée, tel que proposé en janvier, une boîte à question lesquelles s'adressaient à notre aumônier, nous permit une fois de plus de profiter et d'apprécier ses très vastes connaissances. Plusieurs en retirèrent beaucoup de satisfaction. Il fut ensuite remercié par la régente, pour sa large part dans le succès de nos rencontres.

Il fut ensuite question d'une prochaine initiation. Elle invita chaque membre à ne présenter que des personnes vraiment intéressées à demeurer fidèles à l'organisme et ayant les aptitudes requises à cet effet. Une invitation pressante est adressée à tous les membres, d'abord d'être en règle avec le cercle, ensuite autant que possible prendre une part active à chacune des réunions. Celle de mars nous réserve un programme qui sera sans doute très apprécié.

Des souhaits de "Bon Voyage"

FILLES D'ISABELLE

CERCLE LANGEVIN

Le 22 janvier 1970, avait lieu la première réunion de l'année. Notre digne régente en profite pour offrir ses voeux du Nouvel An; à toutes les filles d'Isabelle, elle souhaite la santé, ce bien si précieux pour le bonheur de chacune.

Au début de janvier avait lieu le Social avec nos frères les Chevaliers de Colomb; tous se sont bien amusés. Les pensionnaires du Foyer ont aussi bénéficié de la générosité de ces deux mouvements à l'occasion des Fêtes.

A cause du récent deuil de sa mère, M. l'abbé Matte n'a pu se rendre à l'assemblée. En février nous aurons une réunion très intéressante. M. l'aumônier sera présent avec le récit de ses voyages avec diapositives. Rendez-vous nombreux.

Dans le comité d'étude, trois points ont été traités: Pensez-vous que la publicité actuelle à la radio, à la T.V. dans divers journaux et dépliants contribuent à améliorer la femme? Pensez-vous que la femme sera revalorisée par son travail à l'extérieur du foyer ainsi que par les modes féminines actuelles? Différentes opinions ont été émises. En résumé, la publicité qu'on fait sur la femme est plus ou moins bonne et plusieurs ne sont pas en faveur de ces annonces.

Pour terminer la soirée, un excellent goûter a été préparé par Jeanette Gagnon et Monique Caron. La rédactrice, Marie Larochelle

furent adressés aux chanceuses qui se dirigeront bientôt vers le sud.

A la demande de deux missionnaires sur approbation des syndics il fut décidé qu'un montant de \$25.00 dollars chacun serait envoyé au Rév. Père Larochelle p.b. d'Afrique et à Mgr Deschamps, missionnaire en Nouvelle-Guinée. Il fut aussi proposé qu'une grande messe soit chantée aux intentions des membres défunts du cercle. Elle aura lieu le 25 mars à 7 heures p.m. à l'occasion de la journée mondiale de prières des Filles d'Isabelle. Toutes devront se faire un devoir d'y assister.

Sur cette note de fraternité, l'assemblée est levée.

Mlle Diane Poulin, rédactrice.

LA TEMPERATURE EN JUILLET ET AOUT DANS DORCHESTER

Bien que le comté de Dorchester n'occupe qu'un territoire relativement peu étendu, on observe d'assez surprenantes variations dans les températures enregistrées en différents lieux.

Règle générale, on peut affirmer que la température estivale est un peu moins chaude dans les localités situées sur le plateau s'étendant jusqu'à la frontière américaine que dans celles du long de la vallée de l'Etchemin.

Ainsi, la chaleur atteignit ses paroxysmes moyens dans la localité de Saint-Malachie, en juillet et août dernier. On y a en effet enregistré des maxima moyens de 74 degrés pour juillet et de 75 pour le mois d'août. Les moyennes

compilées en d'autres localités pour les mêmes mois étaient de 70 et 72 pour Frampton, 73 et 73 pour Saint-Prosper, 70 et 71 pour Saint-Zacharie et 71 et 71 pour Sainte-Germaine.

Les minima moyens ont par ailleurs été observés à Saint-Prosper avec 51 et 53 et à Saint-Odilon avec 51 et 54.

Les maxima absolus ont été enregistrés à Saint-Malachie avec des températures respectives de 89 et 87 degrés pour les mois de juillet et août. Des températures absolues de 31 degrés observées à Saint-Prosper pour les deux mêmes mois constituèrent les minima de la région.

C'est également à Saint-Prosper qu'on a remarqué les amplitudes thermiques les plus fortes (différence entre le maximum absolu et le minimum absolu) avec respectivement 55 et 57 degrés pour juillet et août.

En ce qui concerne les précipitations de pluie, la localité de Saint-Zacharie fut celle qui en reçut le plus durant le mois de juillet avec 4.15 pouces, Saint-Malachie n'en recevant que 2.52. Cependant, les rôles s'inversèrent curieusement en août; Saint-Malachie en recevant le plus avec 4.82 pouces, tandis que Saint-Prosper en recevait le moins avec 4.18 pouces.

la loterie du québec démarre!

POUR \$2 gagnez

125.000

TOTAL DES PRIX \$250,000
160 GAGNANTS PAR MOIS

tout le monde peut jouer: c'est légal!

- Pas de test • Pas de questionnaire • Pas de déplacement • Pas de séance en public • Pas de complication pour gagner.

Achetez vos billets à votre banque ou à votre Caisse Populaire ou écrivez, en incluant un chèque ou mandat de \$2 (ou multiple de \$2) à LOTO-QUÉBEC, C.P. 9999, Montréal, Qué.

DATE LIMITE: 28 FÉVRIER - PREMIER TIRAGE: 14 MARS

Gros lot: \$125,000 1 lot de \$50,000 1 lot de \$25,000
 2 lots de \$5,000 5 lots de \$1,000
 50 lots de \$500 100 lots de \$100



\$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU

PAYABLE À / PAYABLE TO

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE PROCHAIN ENVOI

PLEASE RETURN THIS FORM WITH YOUR NEXT CONTRIBUTION

\$2.00 OU MULTIPLE DE \$2.00 OR OF \$2.00

VEUILLEZ INDiquer LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

PLEASE FILL IN THE AMOUNTS OPPOSITE THE MONTHS OF YOUR CHOICE.

JAN. JAN.	.00	JUIL. JULY	.00
FEB. FEB.	.00	AOÛT. AUG.	.00
MARS MARCH	.00	SEPT. SEPT.	.00
AVRIL APRIL	.00	OCT. OCT.	.00
MAI MAY	.00	NOV. NOV.	.00
JUIN JUNE	.00	DEC. DEC.	.00

NOMBRE DE MOIS / NUMBER OF MONTHS

MONTANT TOTAL / TOTAL AMOUNT

CHÈQUE / CHEQUE

MANDAT / MANDAT

PAYABLE À / PAYABLE TO

loto-québec

C 147-1

\$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU

26

26

26

PLUSIEURS SPORTIFS DE LA REGION Y ETAIENT



Plusieurs amateurs de hockey de la région y compris ses proches parents, sont allés encourager le sympathique ailier droit Simon Nolet, lors de la venue au Forum de Montréal des Flyers de Philadelphie, samedi soir dernier.

Même si les Flyers ont dû capituler par 5 à 3 devant le Canadien, les supporteurs du seul joueur de la région dans la NHL ne sont pas repartis tout à fait déçus, puisque Simon s'est mérité une passe sur le deuxième but des siens, but signé par

Gendron.

Plus de quarante joyeux lurons de Lac Etchemin se sont joints à une excursion organisée avec la collaboration de l'ami Yves Caron de Saint-Georges.

Après la partie, Simon est venu saluer tout ce "beau" monde que la randonnée en autobus avait rendu on ne peut plus joyeux...

Avec une fiche de 32 points en un peu plus de matches dans la ligue Nationale, Simon s'est manifestement mérité un poste régulier au sein de l'équipe de la Pensylvanie. On peut même affirmer que sa contribution, au chapitre de l'offensive principalement, compte pour beaucoup dans les récents succès des Flyers.

Avant de nous quitter, Simon s'est dit satisfait de son rendement et de la condition qui lui est faite à Philadelphie et a profité de ce média pour saluer cordialement tous ses amis sportifs de la région.

LES LACS ET LES COURS D'EAU DOIVENT-ILS ETRE LA PROIE DES INDIVIDUS?

Les propriétaires de terrains ou de chalets en bordure des lacs et des cours d'eau érigent toutes sortes d'ouvrages sur les lits de ces étendues d'eau sans se soucier si de tels ouvrages peuvent nuire à des voisins et même à la collectivité. Voici quelques exemples:

- Un individu dont la propriété donne sur un lac, érige une jetée qui avance sur le centre du lac sur une distance de 200 pieds. Cet ouvrage nuit à l'écoulement de l'eau, crée des foyers de pollution de l'eau. Ce qui importe seulement à cet individu, c'est d'amarrer son bateau!

- Un autre propriétaire trouve que son terrain est trop petit; il fait du remplissage et crée un terre-plein au-dessus du lit d'un cours d'eau. Cet individu ne pense pas que, si tout le monde faisait comme lui, la superficie du cours d'eau diminuerait de moitié; il ne pense pas non plus qu'il est sur la propriété de son voisin, le Québec; il serait pourtant le premier à crier si des tiers ou

la Couronne s'emparaient d'une infime parcelle de son propre terrain.

- Une autre personne ne se contente pas d'agrandir sa propriété en empiétant sur celle de la Couronne; elle érige une bâtisse de deux étages au milieu du terre-plein gagné sur la rivière. Cette personne cache la vue aux autres riverains, en plus d'être un accapareur de la propriété publique.

- De façon générale, il résulte, de tous ces agissements, des milliers de désavantages pour le public en général et bien des litiges entre voisins.

Propriétaires riverains, avant d'agir, demandez-vous si vous n'allez pas empiéter sur la propriété du voisin, le Québec!

COUPE ANNUELLE POSSIBLE: 16 A 25 MILLIONS DE CORDES DE BOIS

Dans les forêts commerciales du Québec qui couvrent environ 253,000 milles carrés, il est possible de couper annuellement entre 16 et 25 millions de cordes de résineux et de feuillus, a déclaré M. Paul-E. Lachance, président de Conseil des Producteurs de Pâtes et Papiers du Québec, à l'assemblée annuelle de l'Association forestière québécoise. La coupe annuelle de bois est à présent de 12,000,000 cordes.

Selon M. Lachance, l'aire des forêts commerciales du Québec serait de 253,000 milles carrés, dont seulement 163,000 milles carrés représentent l'étendue des terrains forestiers productifs et accessibles.

CARTE PROFESSIONNELLE

MICHEL C. CHABOT, AVOCAT

DORION, BERNIER & CHABOT
29, RUE STE-URSULE
QUÉBEC 4 - 529-9247

RESULTATS DES COURSES D'AUTO-NEIGE DE SAINT-LOUIS

Voici les résultats de la compétition régionale d'auto-neige qui s'est déroulée à Saint-Louis de Gonzague, dimanche le 8 février dernier.

Classe A:
1er: Raymond Morin (Saint-Georges); 2e: Rhéaume Rodrigue (Sainte-Justine).
Classe B:
1er Joseph Tanguay (Saint-Cy-

prien); 2e Raymond Boucher (Saint-Georges).

Classe C:
1er Edgar Caron (Saint-Benjamin); 2e: Justin Tanguay (Saint-Cyprien)
Classe D:

1er: Raymond Morin (Saint-Georges), 2e: Rhéaume Rodrigue (Sainte-Justine).
"Free for All" (petit):

1er: Raymond Morin (Saint-Georges); 2e Rhéaume Rodrigue (Sainte-Justine).

"Free for All" (gros):
1er Oram Dion (Saint-Benjamin), 2e Raymond Boucher (Saint-Georges), 3e: Joseph Tanguay (Saint-Cyprien).

Dans la course dévolue aux participants de la paroisse de Saint-Louis, M. Irénée Lacroix s'est mérité la première place et un trophée offert par M. le curé Arsène Bourque, M. Félix Bilodeau s'est pour sa part classé en deuxième position.

De nombreuses personnes assistèrent par la suite à un souper canadien qui fut suivi d'une soirée d'artistes amateurs. Mlle Sylvie Dupuis, une chanteuse de Saint-Just-de-Bretenières se mérita le premier prix. Des prix furent également distribués aux méritants des quatre positions suivantes: 2ième prix: Mlles Suzette et Doriane Rancourt de Saint-Louis (chant); 3ième: Mlle Martine Gagnon de Saint-Louis (chant); 4ième: Mlle Mariyne Gagnon (danse) et 5ième: Mlle Gaétane et M. Gaston Bélanger (danse).

Le comité organisateur du carnaval de Saint-Louis fait également savoir qu'il annoncera les gagnants du tirage d'ici peu.

EN BREF

L'avenir du nord canadien s'annonce des plus prometteurs. En effet, la Cie Imperial Oil Limited vient de découvrir des réserves considérables de pétrole dans le delta du Mackenzie. D'après certaines expertises, le nord canadien (delta du Mackenzie et quelques îles arctiques) recèlerait 40% de toute les réserves d'huile brute du Canada.

Les Etats-Unis reviennent à Terre des Hommes cette année après deux années d'absence. Ils y offriront ce qui constituera l'exposition touristique la plus complète jamais présentée à l'extérieur des E.-U. Les Etats-Unis occuperont l'ancien pavillon du Téléphone à Expo 67.

Petits commerces

Vous qui cherchez quelqu'un qui serait intéressé de s'occuper de votre TENUE DE LIVRES ainsi que de LA PREPARATION DES PAIES DE VOS EMPLOYES, n'hésitez pas à m'appeler; je suis à votre disposition tous les soirs à partir de 6.30 jusqu'à 11.00 P.M. Pour informations supplémentaires,

SERVICE DE TENUE DES LIVRES

500 16e Rue, Apt 2,
Québec 3.

Visite à domicile si désiré. RAPPORTS D'IMPOT
Bureau tous les soirs, excepté le Jeudi.



JACQUES
ROULEAU M. E.

Entrepreneur
Electricien
St-Léon de Standon

Pour tous travaux d'électricité
soit, réparation ou connection,

Appelez: 226 - 5311

A VOTRE SERVICE A TOUTE HEURE DU JOUR



UNE ANNONCE DANS
LA VOIX DU SUD
est un placement sûr

FAITES-EN L'ESSAI
Pour plus d'informations et sans obligation,
consultez: **M. Paul Audet**
Tél.: 625-5852

QUILLES A LAC ETCHEMIN

"La Voix du Sud", le 26 février 1970/Page 7
LIGUE BEAUCE-DORCHESTER "50"

	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	P.P.	P.C.	POINTS
SAINT-GEORGES	28	19	5	4	168	104	42
BEAUCEVILLE	28	13	10	5	140	140	31
SAINT-PROSPER	29	12	12	5	159	150	29
SAINTE-MARIE	27	10	12	5	132	137	25
LAC ETCHEMIN	27	9	13	5	122	144	23
SAINT-JOSEPH	27	7	18	2	121	167	16

LIGUE MIXTE LAC ETCHEMIN ST-LEON

Plus haut simple Lisette Cadoret 132
Jeannine Valière 132
Plus haut triple Gilda Audet 335
Claire Corriveau 335
Plus haut simple Marie-Louis Audet 163
Plus haut triple Marie-Louis Audet 418
Plus haut simple Nicole Ferland 189
Plus haut triple Nicole Ferland 424
Plus haut simple Maurice Gourde 204
Plus triple Maurice Gourde 494

MEILLEURE MOYENNE

Nicole Ferland	60 p.j.	113.23 moy.
Suzanne Gourde	54 p.j.	110.5 moy.
Ginette Gourde	57 p.j.	108.30 moy.
Léonard Bouffard	45 p.j.	153.5 moy.
Roger Ferland	63 p.j.	143.11 moy.
Maurice Gourde	66 p.j.	143.7 moy.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.J.	QUILLES	P.
Les Apalaches	66	38529	64
Léonard Bouffard	66	36988	60
Le Martini	66	36730	48
Mario Drouin	66	35255	43
Laflamme Electrique	66	35503	40
Germain Roy	66	35046	38
Fernand Fournier	66	34252	31
Marie-Louis Audet	66	34454	28

LIGUE DES ETUDIANTS

Plus haut simple Pierre-Yves Leclerc 177
Plus haut triple Pierre-Yves Leclerc 424
Plus haut simple Alain Bernard 163
Plus haut triple Réjean Labrie 441

MEILLEURE MOYENNE

André Gagnon	69 p.j.	141.35 moy.
Roger Roberge	63 p.j.	129.24 moy.
Réjean Labrie	63 p.j.	124.60 moy.
Alain Rouillard	69 p.j.	111.33 moy.
Marie Ouellet	69 p.j.	104.16 moy.
Serge Lagrange	69 p.j.	99.16 moy.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.J.	QUILLES	P.
Roger Roberge	69	30391	50
Line Chouinard	69	30197	50
Alain Bernard	69	30379	49
Marie Ouellet	69	29968	35

LIGUE MIXTE SANATORIUM

Plus haut simple Nicole Ferland 129
Plus haut triple Nicole Ferland 376
Plus haut simple Florian Roy 174
Plus haut triple Florian Roy 404

MEILLEURE MOYENNE

Nicole Ferland	66 p.j.	114.51 moy.
Rosa Boutin	63 p.j.	95.42 moy.
Odette Nolet	63 p.j.	87.2 moy.
Darius Roberge	69 p.j.	124.43 moy.
Renald Lemieux	45 p.j.	122.4 moy.
Denis Jalbert	56 p.j.	119.39 moy.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.J.	QUILLES	P.
Darius Roberge	69	33575	56
Denis Jalbert	69	33738	54
Léon St-Pierre	69	33496	45
Renald Lemieux	69	32588	29

LIGUE DES PROFESSEURS

Plus haut simple Lise Pouliot 163
Plus haut triple Lise Pouliot 448
Plus haut simple Richard Leclerc 200
Plus haut triple Richard Leclerc 574

MEILLEURE MOYENNE

Lise pouliot	60 p.j.	125.47 moy.
Lucette Gagné	60 p.j.	112.17 moy.
Lise Asselin	18 p.j.	108.7 moy.
Richard Leclerc	54 p.j.	156.9 moy.
Gilles Sylvain	60 p.j.	147.10 moy.
Hugues Poulin	60 p.j.	138.32 moy.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.J.	QUILLES	P.
Philosophes	60	27420	53
Dynamiques	60	26878	40
Diplomates	60	26886	36
Enthousiastes	60	26874	31

LIGUE DES HOMMES

Plus haut simple Gilles Sylvain 173
Plus haut triple Gilles Sylvain 466

MEILLEURE MOYENNE

Gilles Sylvain	33 p.j.	152.9 moy.
André Gagnon	63 p.j.	141.21 moy.
Rodrigue Ferland	63 p.j.	140.59 moy.
Gaëtan Gagnon	63 p.j.	137 moy.
Réjean Rouillard	15 p.j.	131.10 moy.
Jacques Rochefort	57 p.j.	130.7 moy.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.J.	QUILLES	P.
O Frigidaire	63	32570	58
Magasin Rodrigue	63	32010	48
Ste-Rose	63	31765	45
Feu Follet	63	30523	17

LIGUE DES RELIGIEUSES

Plus haut simple Sr. Madeleine Richard 127
Plus haut triple Sr. Marguerite Lachance 275

MEILLEURE MOYENNE

Sr. Marguerite Lachance	60 p.j.	89.7 moy.
Sr. Madeleine Richard	57 p.j.	84.51 moy.
Sr. Jeannine Gilbert	45 p.j.	84.20 moy.
Sr. Thérèse Labrecque	63 p.j.	80.12 moy.
Sr. Corinne Bourque	39 p.j.	78.15 moy.
Sr. Colombe Arbour	63 p.j.	76.26 moy.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.J.	QUILLES	P.
Les Colombes	63	14854	48
Les Alouettes	63	14961	47
Les Marguerites	63	14692	37
Les Hirondelles	63	15023	36

10 PREMIERS COMPTEURS:

	B.	A.	TOTAL
YVON GAGNON (SP)	37	39	76
JEAN MICHAUD (SG)	39	32	71
MARC-ANDRE LACHANCE (B)	34	26	60
YVES VEILLEUX (SG)	16	41	57
ANDRE ROY (SP)	29	26	55
GORDON TALBOT (SG)	32	23	55
GUY GADBOIS (B)	26	29	55
ELIE POULIN (SP)	27	27	54
DENIS SYLVAIN (SM)	24	27	51
JACQUES VACHON (SM)	19	30	49

MEILLEURS GARDIENS:

	P.J.	P.C.	MOY.
PIERRE BEGIN & ROBERT CARON (SG)	28	104	3.70
JEAN-GUY VEILLEUX & REJEAN ROSA (B)	28	140	5.00
ROD DAWSON (SM)	27	137	5.07



■

**CULTIVATEURS
ET
ELEVEURS
NOUS SOMMES
A
VOTRE
DISPOSITION**

■

Résidence: 625-5181 **Bureau: 625-6201**

ABATTOIR GOSSELIN LTEE

STE-GERMAINE STATION
DORCHESTER, P.Q.




Dimanche à Lac Etchemin

SAINTE-JUSTINE ET LAC ETCHEMIN REMPORTENT LES HONNEURS DU TOURNOI DE BALLON SUR GLACE

DES VETERANS DE LA REGION SE MESURERONT AUX "OLD TIMERS" DE MONTREAL

Quelques noms avantageusement connus il y a "quelques" années dans le hockey de notre région s'aligneront avec l'équipe régionale de la Beauce-Dorchester et Frontenac qui se mesurera aux anciens joueurs, des Canadiens de Montréal, vendredi soir, le 6 mars, au Palais des Sports de Saint-Georges. Jean-Louis Morin de Saint-Prospér ainsi que Raymond Dallaire et Grégoire Giguère de Lac Etchemin feront partie de cette formation... jadis toute étoile. L'équipe sera complétée d'anciens joueurs bien connus dans la Beauce tels: Roland Lacroix de Sainte-Marie et Gaëtan Dallaire de Saint-Georges.

L'équipe masculine de Sainte-Justine et l'équipe féminine de Lac Etchemin ont remporté les grands honneurs du tournoi mixte de ballon sur glace qui s'est déroulé dimanche dernier, sur la patinoire de l'O.T.J. de Lac Etchemin.

En disposant en surtemps du Saint-Magloire par 1 à 0, dans la grande finale, les équipiers de Sainte-Justine se sont mérité le trophée Molson Caron. Avant d'atteindre la finale, ils avaient dû battre le Lac Etchemin par 2 à 0 et le Standon par 1 à 0.

Par ailleurs le Poulin Sports de Lac Etchemin s'est approprié le grand championnat de la catégorie féminine en l'emportant sur le Sainte-Germaine Station par 1 à 0, en période supplémentaire. On se rappellera que ces deux mêmes équipes s'étaient classées premières au tournoi provincial de St-Georges, en fin de semaine dernière; respectivement dans les classes A et B.

Auparavant, les jeunes équipières locales avaient battu le Scott-Jonction par 2 à 0 et le Sainte-Justine par 1 à 0. En vertu de cette victoire, l'équipe Poulin Sports s'est mérité le trophée du même nom, emblème du championnat féminin.

Pour mieux servir DORCHESTER et la BEAUCE en:



- Revêtement de déclin (clapboard) d'aluminium Alcan
- Portes et fenêtres (aluminium ou bois)
- Vitrines thermales et à glissades panoramiques
- Auvents en fibre de verre ou aluminium
- Fer forgé pour rampes et descentes d'escaliers
- Corniches et gardes-soleil en soffit d'aluminium
- Pierres de ciment (28 modèles)

maintenant, pour mieux vous servir

un représentant officiel que vous devez consulter, sans obligation, pour une évaluation précise et détaillée des coûts de rénovation et restauration de votre maison avec les plus réputés matériaux



PERMAMUR QUEBEC LIMITEE

Siège social et bureau principal: 429 MONDOR, S. HYACINTHE
TEL.: 773-9725

Autres bureaux et entrepôts: SHERBROOKE, TROIS-RIVIERES



PERSONNE QUALIFIEE D'APPLICATION SEULEMENT

APPELS A FRAIS VIRES ACCEPTES DE NOS CLIENTS



M. Laurent Plante
302, rue Bégin
Lac Etchemin, P.Q.
TEL.: 625-6042

Miss Dodge s'habille... à prix spécial!

Grandes épargnes
sur les voitures
et les camions



DE PLUS, RÉDUCTION DE 40%* SUR "L'HABILLAGE SPÉCIAL" D'ACCESSOIRES POPULAIRES

(CHEZ LES CONCESSIONNAIRES QUI PARTICIPENT À CETTE CAMPAGNE, POUR UN TEMPS LIMITÉ)

"L'HABILLAGE SPÉCIAL" D'ACCESSOIRES COMPREND: Toiture de vinyle • Gardes de pare-chocs
• Rétroviseur extérieur à télécommande • Pare-brise teinté • Enjoliveurs (de roues) de luxe • Revêtement de sous-carrosserie et isolement du capot • Nattes de caoutchouc • Dégivreur de lunette AR.



ÉPARGNES SPÉCIALES SUR LA GRANDE DODGE

Prix au détail suggéré \$293.40
Prix de "l'habillage spécial" 176.00
ÉPARGNES \$117.40



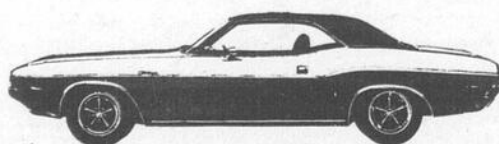
ÉPARGNES SPÉCIALES SUR LA CORONET

Prix au détail suggéré \$280.70
Prix de "l'habillage spécial" 168.00
ÉPARGNES \$112.70



ÉPARGNES SPÉCIALES SUR LA DART

Prix au détail suggéré \$255.30
Prix de "l'habillage spécial" 153.00
ÉPARGNES \$102.30



ÉPARGNES SPÉCIALES SUR LA CHALLENGER

Prix au détail suggéré \$261.60
Prix de "l'habillage spécial" 157.00
ÉPARGNES \$104.60



"HABILLAGE SPÉCIAL" D'ACCESSOIRES SUR LES LIVREUSES DODGE

Prix au détail suggéré \$359.25
Prix de "l'habillage spécial" 216.00
ÉPARGNES \$143.25

*Sur la base des prix au détail suggérés par le fabricant.

Dodge CHRYSLER
CANADA LTÉE

AU CENTRE AUTOMOBILE DODGE,
VOUS FEREZ DÈS MAINTENANT
DE GRANDES ÉPARGNES SUR LES
VOITURES NEUVES ET LES CAMIONS.



Les Ices Capades à Québec

Les "Ice Capades" prendront l'affiche du Colisée de Québec, pour une semaine à compter du 10 mars. Ce sera un divertissement pour toute la famille. La nouvelle édition qu'on a qualifiée de "spectacle rêvé pour toute la famille" offrira six numéros, à grand déploiement et scènes grandioses, de même qu'une pléiade de solos exécutés par de grands champions et championnes et va sans dire beaucoup de comédie commedans le passé.

Le numéro d'ouverture "La Valse des Patineurs" est offerte sous un aspect tout nouveau c'est-à-dire qu'on lui a donné beaucoup plus de vie et elle permet la présentation au public de toutes les vedettes de la troupe.

Les enfants seront pour leur part ravis par une fantaisie originale "IL ETAIT UNE FOIS" qui raconte l'histoire d'un jeune voleur de marché qui, grâce à sa ruse et son honnêteté réussit à avoir accès au Palais du Grand Vizier où il devient facilement le héros du jour. C'est peut-être le numéro aux plus somptueux costumes encore offert

dans toute la longue histoire de 29 ans des "Capades" et il met en vedette le jeune Montréalais si talentueux Cliff McArdle.

"Rhapsodie pour Piano et Glace" est un ballet original sur glace écrit par le compositeur Jim Herbert et qui met en valeur sa chanson si populaire "This Is My Song" déjà endisquée à deux reprises par l'unique Frank Sinatra. Ce numéro permet aussi la présentation d'une autre innovation des "Capades", soit un écran à trois faces qui joue un rôle vital et plus que plaisant pour la vue dans la présentation de ce ballet vraiment unique et spectaculaire.

Les adolescents - et les moins jeunes aussi, goûteront énormément le numéro "Mission Improbable" où l'écran "Multi-Vision" est de la partie une fois de plus pour permettre des éclairages psychédéliques comme on en a jamais vus encore.

Il y a enfin un numéro qui devient un "Chantons en Choeur" et le numéro de clôture "14 milles de Montego Bay" qui offre du calypso enlevant.



Gagnante d'une médaille d'or, Diane Schatz se spécialise dans des sauts extraordinaires et tourne sur elle-même comme une véritable toupie! Elle est vedette des "Ice Capades" depuis trois ans et adore jouer des rôles de personnages sur patins.

Les "Ice Capades" prendront l'affiche au Colisée de Québec du 10 au 16 mars.

HOCKEY A ST-PROSPER

Ligue des vétérans des
troubadours LABATT 50.

Le dernier programme double aura lieu samedi soir prochain à compter de 7.30 P.M. à l'aréna de St-Prosper.

CLASSEMENT DES EQUIPES:

Les chevaliers: 11 points,
Le Golden Eagle: 8 points,
Les forestiers: 7 points,
Les surprénants: 6 points.

La position, chez les compteurs: Nous retrouvons en tête avec chacun 13 points. Bertrand Poulin, des chevaliers. Nazaire Champagne, des surprénants, Carol Poulin, du Golden Eagle, André Busque, des forestiers. Suivent Gaston Jacques: 10 points, André Reny, Gaétan Gagné, Serge Roy, Urgel Bernard, Maurice Dumas, Wilbrod Poulin, chacun 8 points.

La moyenne chez les gardiens de but:

Le Golden Eagle: 3.13,
Les chevaliers: 3.25,
Les forestiers: 4,
Les surprénants: 4.62.

Lors de la rencontre de samedi prochain, il y aura remise du trophée à l'équipe gagnante de la présente série.

SAINTE-CLAIRE ET HONFLEUR COMPTENT UN GAIN CHACUN,

Dans la seconde partie de la semi-finale B de la ligue Dorchester-Bellechasse-Lévis "50", le Sainte-Marie a égalé les chances 1 à 1 en disposant du Honfleur au compte de 5 à 4.

Laval Fournier s'est signalé pour les vainqueurs en enfilant deux buts; Réjean Gagnon, Martial Fournier et Gaétan Fauchon étant les auteurs des trois autres. Guy Nadeau s'est tout particulièrement illustré pour les perdants en y allant d'un tour du chapeau. Miville Marceau a complété le pointage.

Par ailleurs, le Saint-Isidore a porté son avance à deux parties à zéro dans la semi-finale A en disposant du Saint-Malachie par le pointage de 7 à 4 dans la seconde partie de ce programme double disputé samedi soir dernier. Il nous est malheureusement impossible de vous communiquer le nom des compteurs, le résumé de la partie ne nous étant pas encore parvenu.

LE B. DUPONT FAIT UN PAS DE PLUS VERS LES ELIMINATOIRES...

Affichant une de ses meilleures performances de la saison, le B. Dupont Auto de Lac Etchemin a fait un pas de plus vers une place dans les séries éliminatoires en l'emportant par 8 à 4 sur le Roy & Frères, dans une partie disputée vendredi soir dernier, devant plus de 800 personnes, au stade couvert de ce dernier endroit.

Les frères Roger et Daniel Poulin ainsi que Jean Gagnon se sont signalés pour les vainqueurs en enfilant chacun deux buts, tandis que le prolifique André Roy en faisait autant pour les perdants. Le pointage des gagnants fut complété par Normand Gagnon et Gaby Veer, le but du premier étant réalisé sur une montée électrisante. Robert Roy et le nouveau venu Roger Vincent enfilèrent les deux autres buts du Roy & Frères qui n'ont pu accéder au deuxième rang par suite de cette défaite.

Disputés à vive allure, ce match donna lieu à du jeu robuste, treize pénalités étant imposées par les officiels Chartré, Bédard et Paquet.

Grâce aux trois assistances qu'il a récoltées au cours de la partie, l'ailier droit Yvon Gagnon des

locaux a consolidé son emprise sur le premier rang des compteurs de la ligue, devançant Jean Michaud du Saint-Georges.

SOMMAIRE:

1ère période:

1) SP: A. Roy (Y. Gagnon) 12.19
2) LE: D. Poulin (R. Poulin) 17.25

2ème période:

3) LE: R. Poulin (D. Poulin) 3.35
4) LE: N. Gagnon (S. Bernard) 5.17

3ème période:

5) LE: J. Gagnon (R. Ferland & G. Veer) 0.38

6) SP: R. Vincent (A. Roy & Y. Gagnon) 8.07

7) LE: D. Poulin (P. Dallaire & R. Poulin) 9.05

8) SP: R. Roy (B. Brousseau & P. Cloutier) 12.24

9) LE: R. Poulin (D. Poulin & P. Dallaire) 14.41

10) LE: G. Veer (J. Gagnon & N. Gagnon) 16.57

11) LE: J. Gagnon (A. Bernard & R. Ferland) 19.04

12) SP: A. Roy (Y. Gagnon & R. Vincent) 19.13

Pénalités:

Lac Etchemin: 7
Saint-Prosper: 6



Voici l'équipe Poulin Sports de Ville de Lac Etchemin qui s'est approprié les grands honneurs de la classe féminine A, au tournoi provincial Molson de ballon sur glace, qui se déroulait à Saint-Georges, les 6-7 et 8 février dernier. Nous apercevons en première rangée, de gauche à droite: Danièle Bégin, Solange Rochefort, Lise Pépin et Roger Poulin, mascotte. Dans le même ordre, en deuxième rangée: Michelle Poulin, M. Rosario Drouin, entraîneur, Ghislaine Dugré, Danièle Rouillard, Suzanne Gourde, France Poulin, Francine Bernard, Pauline Poulin, M. Grégoire Poulin, commanditaire et instructeur et Line Chouinard. N'apparaît pas sur cette photo, Pauline Gagnon, championne compteur de la ligue régionale de ballon sur glace.

LE B. DUPONT RATE UNE EXCELLENTE CHANCE DE S'APPROPRIER DU QUATRIEME RANG

Avec le but du vétéran Noel Cloutier réalisé dans un filet désert, à 19.53 du dernier engagement, le B. Dupont a vu s'envoler la dernière chance qu'il avait de recueillir au moins un point au classement et a dû s'incliner au compte de 5 à 3 devant le P.-H. Bernard de Beauceville.

Cette défaite des locaux les laisse à 2 points de la quatrième position occupée par le Sainte-Marie et chacune de ces équipes ont encore trois matches à jouer. Pour les gagnants, ces deux points leur ont permis de s'emparer seuls du deuxième rang avec un total de 31 points. Ils devancent maintenant le Roy & Frères de Saint-Prosper par deux points.

Guy Gadbois a été la vedette incontestée du match en enfilant quatre des buts des siens dans la seule deuxième période. Précédemment, le B. Dupont avait pris une avance de 2 à 0 au premier engagement sur des buts de Maurice Giguère et Claude Poulin. Maurice ouvrit le pointage après seulement 2.28 minutes de jeu. Bien posté devant le filet du gardien Jean-Guy Veilleux, il recueillit une

passée parfaite de Camille Chouinard et toucha le filet sur un lancer décoché sans avertissement. Environ cinq minutes plus tard, le défenseur Claude Poulin réalisa un but chanceux lorsque son lancer effectué du centre de la glace fut dévié dans le filet par le défenseur Charlie Brousseau.

Les perdants dirigèrent pas moins de vingt lancers sur la cage adverse au cours de ce premier vingt et seule la tenue spectaculaire du gardien des locaux empêcha de prendre une avance de cinq ou six buts.

En deuxième période, le B. Dupont se montra un peu trop confiant et négligea passablement sa défensive. Les hommes d'André Robidoux ratèrent toutefois d'excellentes occasions d'ajouter à leur pointage, notamment au début de l'engagement alors qu'ils disposaient d'un avantage numérique de deux hommes. Serge Bernard toucha le poteau sur un foudroyant lancer dirigé de la pointe et plusieurs joueurs ratèrent des filets déserts à cette occasion. Le Beauceville répliqua énergiquement et enfin quatre buts en un peu plus

de dix minutes, le prolifique Guy Gadbois en étant l'auteur, répétons-le...

La troisième reprise s'engagea sur une note prudente, les vainqueurs exerçant une défensive alerte. Les partisans du B. Dupont durent attendre la treizième minute avant que leurs favoris "reviennent" effectivement dans la partie. Le défenseur Normand Gagnon intercepta une passe à la ligne bleue adverse et son lancer frappé décoché à ras de glace déjoua le gardien Veilleux.

Par la suite, les visiteurs bataillèrent ferme et seule la déveine devant le filet adverse les priva d'un match nul. Daniel Poulin rata notamment une chance inouïe de niveler le compte lorsqu'il parvint seul devant Veilleux, avec moins de deux minutes à faire dans la partie. Son lancer manqua le filet de peu toutefois. Avec un peu moins d'une minute à jouer, le B. Dupont retira son cerbère à la faveur d'un sixième joueur, mais ses assauts répétés sur la forteresse adverse s'avèrent infructueux. Les officiels Paquet et La-

Nous perdons Nancy et nous gagnons Betsy

La saison 1969-1970 n'est pas encore terminée pour les dizaines de milliers de skieurs du Canada, mais c'est déjà l'euphorie générale... La cause? Betsy Clifford, la petite skieuse de 16 ans de la région outaouaise... Celle à qui on prédit, depuis trois ans déjà, un avenir encore plus brillant qu'on ne l'avait prédit à Nancy Greene-Raine, a éclaté aux championnats du monde de ski alpin... Dans la veine de Nancy, elle a sauté sur la dernière chance qui s'offrait à elle, le slalom géant, pour décrocher sa première médaille d'or, devenant du coup la plus jeune skieuse dans l'histoire du ski à décrocher un titre mondial... Et Betsy est justement douée du caractère agressif indispensable à une championne... On entendra sûrement parler d'elle durant plu-

sieurs années.

Chose plus encourageante encore, notre championne n'est plus seule sur l'équipe féminine du Canada... Que dire de cette quatrième place en descente obtenue par Judy Crawford, 18 ans, de Toronto?... Décidément, avec plusieurs autres jeunes qui n'attendent que leur chance, notre pays est à se monter une équipe féminine qui pourrait bien éclipser celle de France d'ici quelques années.

Une victoire, une seule victoire, côté masculin, pourrait fort bien s'avérer le tonique dont ont besoin nos gars pour se retrouver en compétition internationale et stimuler l'enthousiasme des plus jeunes qui se préparent en vue d'assurer la relève.

chance imposèrent pas moins de treize pénalités au cours de la rencontre, 9 d'entre elles étant imposées au Beauceville.

SOMMAIRE:

1ère période:

(1) LE: M. Giguère (C. Chouinard & C. Poulin) 2.28

(2) LE: C. Poulin (seul) 7.00

2ème période:

(3) Beauc.: G. Gadbois (B. Leclerc & M.-A. Veilleux) 1.11

(4) Beauc.: G. Gadbois (R. St-Hilaire & M.-A. Veilleux) 2.25

(5) Beauc.: G. Gadbois (R. St-Hilaire & B. Leclerc) 8.59

(6) Beauc.: G. Gadbois (R. St-Hilaire & B. Leclerc) 13.17

3ème période:

(7) LE: N. Gagnon (seul) 13.06

(8) Beauc.: N. Cloutier (M.-A. Lachance) 19.53

Pénalités:
Lac Etchemin: 4
Beauceville: 9



Avec seulement trois parties à faire dans le calendrier régulier, la partie de mercredi soir revêt une lourde importance pour le B. Dupont. Il sera en effet opposé au Sainte-Marie ce soir-là et au moment où vous lirez ces lignes, on aura une idée assez précise des équipes qui s'affronteront dans les séries éliminatoires. On sait qu'actuellement,

seulement deux points séparent le B. Dupont du Sainte-Marie qui occupe le quatrième rang...

Le prolifique ailier droit Yvon Gagnon du Roy & Frères a élargi à cinq points son avance en tête des compteurs de la ligue Beauce-Dorchester. Il possède en effet 76 points à son actif contre les 71 de Jean Michaud qui souffre présentement d'une blessure à une cheville. Ce dernier a toutefois une partie en main...

Jean Michaud est le meilleur franc-tireur du circuit avec 39 buts tandis qu'Yves Veilleux de la même équipe domine en ce qui attrait aux assistances avec un total de 41.

Le nouveau venu Roger Vincent du Roy & Frères aura beaucoup à faire s'il veut faire oublier les nombreux blessés que compte cette équipe. Rapi-

deur, ce versatile leader

Le B. Dupont n'a vraiment pas été choyé par la chance dimanche dernier contre le Beauceville. Les hommes d'André Robidoux ont en effet dirigé plus de quarante lancers sur la cage de Jean-Guy Veilleux qui s'est montré très vigilant. Plusieurs joueurs ont également "caressé" les poteaux... qui ont évidemment refusé de flancher...

Une victoire dans cette dernière partie aurait assuré le B. Dupont d'une égalité avec le Sainte-Marie au quatrième rang de la ligue...

Le rapide avant Guy Gadbois a littéralement battu le B. Dupont à lui seul dimanche dernier, alors qu'il a comté quatre des cinq buts des siens dans la seule deuxième période... Voilà "un petit joueur d'une petite ligue" qui compte pour

beaucoup dans les succès actuels des représentants du centre de la Beauce... Il possède incidemment 26 buts à son actif.

Les défenseurs Marc-André Veilleux et Jean-Hugues Laflamme ont à nouveau joué une partie colossale pour le Beauceville. L'expérience et le sang-froid du premier conjugués au talent et à la détermination du second peuvent être considérés comme déterminants dans la victoire de 5 à 3 que cette équipe a arraché au B. Dupont, dimanche.

Le Marquis de Saint-Joseph de Marquis Jacques est maintenant mathématiquement éliminé des séries éliminatoires. Malgré la présence de quelques noms "pesants" sur ses rangs, cette équipe n'aura connu que des succès plausibles avec son statut de nouvelle formation

dans le circuit Beauce-Dorchester.

José Michaud de Beauceville continue d'étonner et de faire rire tout le monde avec ses "capitulations sommaires" devant tous les adversaires qui veulent engager le combat...

Normand Gagnon a ajouté deux buts à sa production en fin de semaine, portant ainsi son total de francs-buts à 18. Il domine par une forte marge tous les défenseurs du circuit en ce domaine.

Le trio composé de Maurice Giguère, Gilles Sylvain et Camille Chouinard a affiché une tenue améliorée en fin de semaine grâce à un meilleur travail défensif. Un retour en force de cette ligne pour signifier beaucoup dans le rendement futur des représentants de Lac Etchemin.

LE B. DUPONT APRES 27 PARTIES

	P.J.	B.	A.	Total		P.J.	P.C.	Moy.	
Jean Gagnon	24	14	22	36	Maurice Giguère	24	5	7	12
Normand Gagnon	27	18	15	33	André Bernard	24	1	9	10
Pierre Dallaire	27	14	18	32	Camille Chouinard	26	3	6	9
Daniel Poulin	27	15	15	30	Gaby Métivier	8	0	3	3
Roger Poulin	27	14	16	30	Paul Pinel	2	0	0	0
Roger Ferland	26	10	12	22	Jacques Rochefort	3	0	0	0
Serge Bernard	25	3	13	16	Bruno Fournier	7	0	0	0
Michel Pouliot	24	8	7	15	Jean St-Hilaire	26	0	0	0
Gilles Sylvain	27	8	5	13	Gardiens:				
Gaby Veer	14	6	6	12	Gaby Veer et Jean St-Hilaire:				
Claude Poulin	23	3	9	12					
						P.J.	P.C.	Moy.	
						27	144	5.33	

GOLF

Ce jeu fut d'abord pratiqué en Ecosse au XVe siècle. Il y devint rapidement le sport national.

On peut citer, pour appuyer cette affirmation, un document précis... et quelque peu inattendu! Il s'agit d'un acte du parlement du roi Jacques II, daté du mois de mars 1457, interdisant de jouer au golf, car cela nuisait... à l'entraînement militaire!

Information Larousse

TOURNOI INTER-COMTES, SAMEDI ET DIMANCHE

Vingt-six équipes participeront au tournoi Inter-Comtés Labatt qui se déroulera samedi et dimanche, les 28 février et 1er mars, aux stades couverts de Sainte-Marie (samedi) et de Saint-Georges (dimanche).

Seize équipes se mesureront dans la classe C dans un tournoi élimination, tandis que la classe B se composera de quatre des équipes de la ligue Dorchester-Bellechasse (Saint-Damien n'y participant pas) et que la classe comprendra les six formations de la ligue Beauce-Dorchester. Soulignons que les équipes de cette dernière classe s'affronteront dans un tournoi rotation.

Voici le calendrier des rencontres préliminaires:

Stade de Sainte-Marie: Samedi; Classe C:

2.00 hres P.M.: Saint-Luc vs Armagh,
2.45 hres P.M.: Saint-Just vs Saint-Prosper Jr.,
3.30 hres P.M.: Scott-Jonction vs Lac Etchemin Jr.,
4.15 hres P.M.: Sainte-Germaine Station vs Saint-Philémon,
5.00 hres P.M.: Sainte-Sabine vs Honfleur,
5.45 hres P.M.: Sainte-Justine vs Sainte-Claire,
6.30 hres P.M.: Saint-Isidore vs Saint-Malachie.

Classe B:

7.15 hres P.M.: Saint-Odilon vs Saint-Léon,
8.45 hres P.M.: Saint-Anselme vs Saint-Lazare.

Classe A:

8.00 hres P.M.: Saint-Prosper vs Beauceville,
9.30 hres P.M.: Saint-Joseph vs Lac Etchemin,
10.15 hres P.M.: Sainte-Marie vs Saint-Georges.

Palais des Sports de Saint-Georges: Dimanche:

Classe C:

10.00 hres P.M.: 1er quart de finale,
10.45 hres P.M.: 2ème quart de finale.

Classe A:

1.00 hres P.M.: Saint-Joseph vs Sainte-Marie,
1.45 hres P.M.: Saint-Prosper vs Lac Etchemin,
2.30 hres P.M.: Saint-Georges vs Beauceville,
7.00 hres P.M.: Sainte-Marie vs Saint-Prosper,
8.30 hres P.M.: Lac Etchemin vs Saint-Georges,
9.15 hres P.M.: Beauceville vs Saint-Joseph.

Finales:

7.45 hres P.M.: Finale de la classe C.
10.00 hres P.M.: Championnat entre les Classes B et C,
10.45 hres P.M.: Poursuite des activités en cas d'égalité dans la classe A.

CARRIERES



LA CAISSE D'ÉPARGNE & D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER

offre les fonctions suivantes pour l'établissement de ses services à son siège social de
Lac Etchemin, Qué.

L'INSTITUTION:

LA CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER est une institution régie par la loi des Caisses d'épargne et de crédit du Québec. Elle est affiliée à une fédération provinciale qui groupe plus de 30 institutions du même genre.

Le but d'une Caisse d'Entraide est de stimuler et de régionaliser notre économie par l'épargne et le crédit.

Ses activités s'étendent aux limites d'un comté ou d'une région économique.

LES FONCTIONS:

1.- UN GERANT - La fonction du gérant est d'administrer la Caisse. Il aide à planifier la politique de la Caisse, il soumet des rapports de gestion, organise les dîners d'affaires. Avec l'aide des dirigeants, il prend connaissance des problèmes économiques régionaux et soumet des solutions possibles. Enfin, il est le secrétaire du conseil d'administration et participe aux assemblées de ce conseil ainsi que des conseils de crédit et de surveillance.

2.- CHEF RECRUTEUR & RECRUTEURS - Ces personnes sont entièrement responsables du recrutement des membres et de la progression de l'actif de la Caisse. Ils doivent être absolument convaincus du mouvement de l'ENTRAIDE ECONOMIQUE et être d'excellents vendeurs.

3.- UNE SECRETAIRE - Cette fonction consiste à faire le travail général de bureau: comptabilité, dactylo, sténo, etc... et à assister le gérant et les recruteurs dans leur travail.

Adressez vos demandes par écrit en donnant un détail aussi complet que possible de votre curriculum vitae, scolarité, expérience antérieure, statut civil, emploi actuel et exigences salariales à l'adresse suivante:

La Caisse d'Entraide Economique de Dorchester,
C.P. 296, Lac Etchemin, Qué.

en mentionnant: Offre d'Emploi.

N.B. Toutes les demandes seront tenues strictement confidentielles.

LIGUE DE HOCKEY "ETCHEMIN-LABATT"

Le club de hockey de Ste-Sabine s'est assuré du championnat de la ligue de hockey Etchemin en remportant la dernière partie de sa cédule. Cette victoire lui a permis de reprendre la première position qu'il avait perdu momentanément au dépend de Ste-Justine.

Les honneurs individuels pour le calendrier régulier reviennent à Léatéré Bédard de Ste-Justine qui a remporté le championnat des compteurs et à André Goulet de Ste-Sabine qui a conservé la meilleure moyenne chez les gardiens de but du circuit tout en blanchissant l'adversaire à cinq reprises.

Les séries éliminatoires opposant, dans des trois de cinq, Ste-Sabine à Ste-Germaine Station et Ste-Justine à St-Luc débiteront au cours de la semaine du 22 février. Si l'on se base sur les résultats des parties durant la saison régulière, Ste-Sabine devrait être coté légèrement favori pour triompher de son adversaire alors que Ste-Justine devrait l'emporter sans trop de difficultés pour atteindre la finale.

CLASSEMENT FINALE DES EQUIPES:

	G	P	N	PTS
STE-SABINE	13	2	0	26
STE-JUSTINE	12	2	1	25
STE-GERMAINE S.	9	4	2	20
ST-LUC	5	9	1	11
LAC ETCHEMIN JR	2	10	3	7
ST-PROSPER JR	0	14	1	1

COMPTEURS

	B	A	PTS
LEATARE BEDARD	23	12	35
SERNE NADEAU	18	14	32
MICHEL GAGNON	7	22	29
GHISLAIN VACHON	11	14	25
GERARD MAURICE	8	16	24
JACQUES POULIOT	10	13	23
ROGER FERLAND	11	11	22
GILLES BIZIER	10	13	23
MARC GOURDE	9	12	21
GILMOND MERCIER	9	11	20
RAYMOND BEDARD	4	16	20

GARDIENS DE BUT:

	MOY.
ANDRE GOULET	1.66
R. MORISSETTE ET G. ROYER	1.93
DONALD VEILLEUX	3.60
MARCEL VACHON	2.73
G. FORTIN ET G. VACHON	5.00
JACQUES DRAPEAU	7.86

L'UNICEF A L'OEUVRE

1. Un homme de Vancouver a trouvé une nouvelle invention pour aider à sauver la vie des enfants affamés au Nigeria.

George Mar, qui depuis 22 ans travaille pour l'UNICEF, a développé une nourriture en bouteille spécialement destinée aux victimes du kwashiorkor - affection produite par

l'absence de protéines. La cure est une nourriture très élevée en protéines, mais même lorsque celle-ci est disponible, les enfants qui sont au dernier degré de la famine ne sont pas capables de l'absorber.

George Mar développa alors une autre sorte de bouteille et un liquide spécial d'une haute teneur en protéines, composition "K-Mix-1" qui peut être introduit par les narines avec un fin tube de plastique.

L'UNICEF vient d'expédier par avion au Nigeria 35 tonnes supplé-

mentaires de "K-Mix-1" de son dépôt de Copenhague au Danemark.

2. Les fonds de la campagne nationale UNICEF/NIGERIA seront immédiatement utilisés pour apporter de l'aide aux mères et aux enfants en grande détresse au Nigeria.

Alors que dans la plupart des cas les adultes seront capables de s'acheminer vers leurs villages et de reprendre leurs occupations courantes, les enfants dont la plupart sont séparés de leurs parents ou orphelins, devront être soignés sur place.



Envoyez votre don à l'UNICEF, 737 rue Church à Toronto ou à la Banque à charte du Canada la plus proche.



SOUTENEZ L'AIDE DE L'UNICEF AUX ENFANTS NIGÉRIENS
Comité UNICEF du Canada

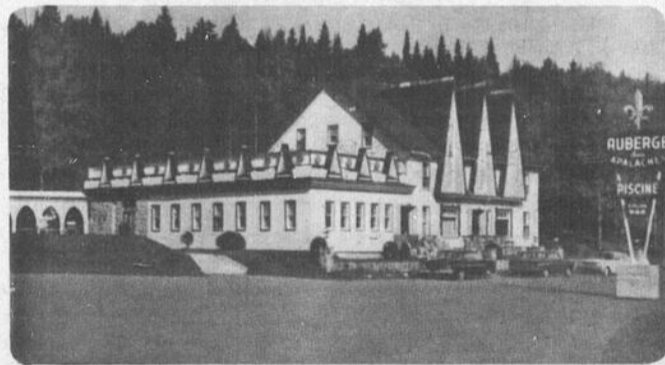
Samedi, 28 février

tirage de notre
GROS LOT
\$100⁰⁰

1 prix de \$50.00
2 prix de \$20.00
1 prix de \$10.00

A L'Auberge des Apalaches

LE NOUVEAU CONCOURS DEBUTE-
RA SAMEDI, LE 7 MARS.
VOTRE PRESENCE 5 SAMEDI SUR
7, VOUS REND ELIGIBLE.



Danseuses à Go-Go, du Mardi à Dimanche
soir.
orchestre LES REBELLES

THEATRE
DORCHESTER
LAC ETHEMIN

PROGRAMME
du 26-27-28 février et du 1-3
mars.

LE GENDARME se marie

UN TORRENT DE RIRE...
avec le ROI de la Comédie...

LOUIS DE FUNES



en couleurs



Programme double

capitaine
singrid

avec ELGA ANDERSEN

EN SPECIAL
Pour les enfants, diman-
che après-midi à 1.30 P.M.
ENTREE \$0.35

HOMMES, FEMMES DEMANDES

ATTENTION

"Adressez des lettres pour
nous, travail à domicile, fa-
cile et payant. Instructions:
0.25¢ pour frais postaux
447-12e ave. Ch. 130
LAVAL DES RAPIDES,"

★ CINEMA ★ ETOILE

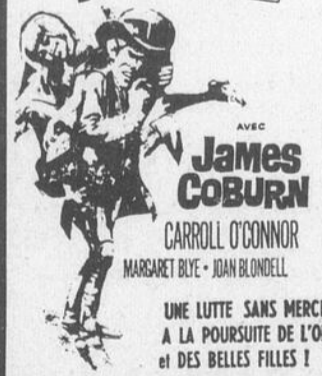
STE-JUSTINE Qué.

Horaire des Programmes
Samedi: 8 hres
Dimanche: 7.30 hres
Programme sujet à changement
sans avis

SAM. DIM. 28-1 MARS

L'OR DES PISTOLERS

EN COULEUR



AVEC
**JAMES
COBURN**

CARROLL O'CONNOR
MARGARET BLYE - JOAN BLONDELL

UNE LUTTE SANS MERCI...
A LA POURSUITE DE L'OR
ET DES BELLES FILLES!

Programme double

PETER GUNN

dans son premier
grand film en couleurs!



Une fille, un
revolver et
l'action est
lancée!

CRAIG STEVENS - LAURA DEVON - PETER GUNN
(14 ANS) détective spécial

ANNONCES CLASSÉES

A VENDRE

Chalet semi-construit (18 X 22)
Terrain: 50' X 100'
situé: route 53, à St-Malachie
M. Marcel Comeau, prop.
S'adresser à:
La Voix du Sud
TEL.: 625-7471

BONNE DEMANDEE

A Lac Etchemin, pour ou-
vrage de maison (à la se-
maine). S'adresser à:
LAC ETHEMIN
TEL.: 625-3831

A VENDRE

Rambler 1964, hard top, V8,
2 portes, automatique, de
teinte noir, intérieur rouge,
en très bonne condition.
S'adresser:
LAC ETHEMIN
TEL.: 625-7901

ATTENTION!

12 couverts complets de
vaisselle (Arcoroc). Incas-
sable, verre trempé, valeur
\$59.95, spécial \$22.95
Acceptons frais d'appel ou
commande postale.
S'adresser à:
**17, RUE DES NEIGES
ST-ROMUALD**
TEL.: 839-8060

ATTENTION

Vous avez quelques cho-
ses à vendre!...Un an-
nonce à offrir ou à de-
mander?. Utilisez nos
annonces classées.
Elles sont efficaces!...
TEL.: 625-7471

ATTENTION! CULTIVATEURS!

A vendre, ensemble de su-
crerie 1050 chaudières alu-
minium, 2 gal. avec chalu-
meaux et couvercles à l'état
de neuf. Bouilleuse, bassin,
tracteur, charrue et herse,
voiture sur pneu.
S'adresser à:
**M. GONZAGUE POULIOT
ST-LEON DE STANDON**
TEL.: 226-5302

A LOUER

Chambre, à votre disposi-
tion: Entré privée, cuisinè-
te, toilette, douche, vaisel-
le, serviettes, draps.
LAC ETHEMIN
TEL.: 625-7151

ATTENTION

Futurs mariés, aimeriez-vous
économiser environ trois cents
dollars sur votre ameublement,
venez comparer vos prix. Pour
ceux qui ont déjà leurs me-
ubles et qui désirent échanger.
Nous accordons de meilleurs
prix sur vos meubles ou ac-
cessoires électriques, usagés.
**CENTRE DES AUBAINES
58 RUE ST-JOSEPH,
LAUZON.**
TEL.: 837-9065
OUVERT LE JEUDI ET
VENDREDI SOIR

L'Hotel Jolin DE ST-LUC

En vedette dimanche,
le 1er mars.



A NE PAS MANQUER

A NE PAS MANQUER

SAMEDI SOIR

Orchestre: Les Lucos
ENTREE LIBRE

Hotel Jolin

Prop., Rosario Jolin
St-Luc Tél.: 2511

26

26

26

Lac Etchemin perd en finale

Le tournoi Pee Wee annuel de Sainte-Marie a connu un épilogue assez mouvementé lorsque l'équipe de l'endroit est venue combler un déficit de deux buts dans les deux dernières minutes de jeu et l'a finalement emporté par 6 à 5 sur la jeune formation de Lac Etchemin, dirigée par Raymond Jacques.

Le Lac Etchemin semblait en effet en bonne voie de se mériter les honneurs de la classe B de ce tournoi lorsque le vent tourna radicalement... Tirant de l'arrière par 4 à 2, les locaux, enfilèrent trois buts rapides, dont le dernier à 15 secondes de la fin du match, et s'emparèrent ainsi des grands honneurs de ce tournoi de deux jours qui fut disputé devant plus de 4,000 spectateurs.

Gilles Cliche des vainqueurs

et Robert Nadeau du Lac Etchemin se signalèrent tout particulièrement dans cette rencontre en obtenant tous deux un tour du chapeau. Le pointage des gagnants fut complété par l'entremise de Réjean Caron (2) et Gilles Larochelle. Jean-Guy Nadeau et Roger Dupont enfilèrent les deux autres buts des perdants.

Pour les "Lions" de Sainte-Marie, il s'agissait d'une deuxième victoire consécutive dans cette grande classique annuelle.

Par ailleurs, le Sainte-Foy s'est approprié la victoire en finale de la classe A en disposant du Saint-Joachim par 3 à 1, dans une rencontre chaudement disputée. Dans les rondes préliminaires de cette classe, les résultats avaient été les suivants: Sainte-Foy 6, Stadacona 1; Saint-Romuald 4,

Charlesbourg 1; Lauzon 1, Loretteville 2; Ville-Vanier 0, Saint-Joachim 7. Semi-Finale: Sainte-Foy 5, Saint-Romuald 3; Loretteville 1, Saint-Joachim 6.

Dans les rondes éliminatoires de la classe B, on avait enregistré les résultats suivants: Christ-Roi (Lévis) 4, Saint-Henri 3; Saint-Côme 3, East-Broughton 1; Lac Etchemin 6, Saint-Odilon 2; Saint-Raymond 3, National de Saint-Georges 2; Saint-Prosper 1, Frampton 3; Saint-Basile gagna par défaut; Saint-Joseph 1, Sainte-Marie 6; Saint-Rédempteur 8, Totems de Saint-Georges 0.

Quart de finale: Saint-Côme 3, Christ-Roi 2; Lac Etchemin 5, Saint-Raymond 2; Frampton 2, Saint-Basile 1; Sainte-Marie 3, Saint-Rédempteur 0.

Semi-finale: Lac Etchemin 4, Saint-Côme 3; Sainte-Marie 2, Frampton 1.

Finale: Sainte-Marie 6, Lac Etchemin 5.

"Un succès hors de toute espérance!" a commenté M. Paul-Henri Drouin, un des organisateurs du tournoi en exprimant sa satisfaction devant l'enthousiasme manifesté par les spectateurs et l'excellent spectacle offert par tous ces jeunes joueurs. Dès l'an prochain, cette classique connaîtra encore plus d'ampleur puisqu'on compte l'échelonner sur une semaine.

Bien que leur défaite en finale fut plutôt amère, les jeunes représentants de Lac Etchemin peuvent se glorifier d'avoir obtenu la meilleure fiche offensive de toute la compétition, avec vingt buts en quatre matches.

La direction du tournoi a tenu à souligner les performances individuelles. Ainsi, Léandre Asselin du Sainte-Marie s'est mérité la palme chez les gardiens de buts; Jean-Guy Nadeau du Lac Etchemin fut le meilleur compteur et Réjean Caron du Sainte-Marie fut choisi le joueur le plus utile.

Félicitations à tous les jeunes sportifs de la région qui ont participé à ce tournoi!

Au Québec:

373 sociétés "nationales"

Une enquête menée depuis quelques mois par la Direction générale des groupes ethniques du ministère de l'Immigration du Québec révèle qu'il existe, au Québec, plus de 375 sociétés dites "nationales" au sein des différents groupes ethniques. Ce sont les Québécois d'origine italienne qui comptent le plus grand nombre de sociétés et associations, soit 53. Viennent ensuite par ordre d'importance numérique: les Québécois d'origine grecque, 48 sociétés; les Québécois d'origine ukrainienne, 32; les Québécois d'origine polonaise, 26; les Québécois d'origine israéliite, 26; les Québécois d'origine hongroise, 16; les Québécois d'origine tchécoslovaque, 14; les Québécois d'origine allemande, 13; les Québécois d'origine chinoise, 13; les Québécois d'origine arménienne, 10; etc.

La Direction des groupes ethniques prépare actuellement un programme de manifestations artistiques à travers le territoire dans le but de faire connaître aux Québécois autochtones toute la richesse des cultures ethniques.

Ligue Dorchester-Bellechasse "50"

Standon termine au premier rang

Dirigés à l'attaque par le capitaine Germain Roy qui y est allé d'un tour du chapeau, les équipiers du Standon ont disposé du Saint-Damien par le pointage de 5 à 4; terminant ainsi au premier rang de la ligue Dorchester-Bellechasse "50" avec un total de 31 points en 20 parties.

En plus des trois buts de Germain, Gilles Rouillard et Loïc Genest ont également compté pour le Standon. Carol Pinel s'est distingué pour les vaincus en marquant deux buts, leur pointage étant complété par l'entremise de Jean-Marc Prévost et Gilles Bilodeau.

Une victoire du Saint-Damien lui eut permis de participer aux séries éliminatoires, à condition toutefois que le Saint-Lazare subisse la défaite.

mérité une place dans les séries éliminatoires en tenant le Saint-Odilon à un verdict nul de 1 à 1.

André Laliberté a marqué le but du Saint-Odilon, tandis que Jacques Côté enregistrait celui du Saint-Lazare.

SERIES...

Dans les séries éliminatoires en vue de l'obtention du championnat de cette ligue, le Standon affrontera le Saint-Odilon dans la série A, tandis que le Saint-Anselme et le Saint-Lazare se feront la lutte dans la série B.

Les rencontres auront lieu à l'endroit et à l'heure des matches de la saison régulière.

CLASSEMENT FINAL:

SAINT-ODILON: 1	SAINT-LAZARE: 1	P.J.	PTS
Standon		20	31
Saint-Anselme		20	29
Saint-Odilon		20	25
Saint-Lazare		20	13
Saint-Damien		20	10

Dans l'autre partie de ce programme disputé vendredi soir dernier, à l'aréna de Saint-Damien, le Saint-Lazare s'est définitivement

DACTYLOS D'EXPERIENCE DEMANDES

Jeunes hommes ou femmes (30 ans ou plus) possédant la connaissance de la dactylographie (rendement supérieur) sont demandés pour exécuter du travail le soir et la nuit à temps partiel ou complet. La connaissance absolument parfaite du français est exigée.

Adressez vos demandes par écrit en mentionnant votre expérience à:

OFFRE D'EMPLOI,
C.P. 130,
Lac Etchemin, Qué.

CO-OP CO-OP CO-OP



LAC ETCHEMIN

Appel D'offre

La Direction du Magasin CO-OP
2ième avenue Ville Lac Etchemin;

Demande de soumissions pour la livraison des commandes de produits alimentaires, au domicile des clients qui requièrent ce service. A noter que ce service n'est prévu que dans les limites de la ville. Pour plus amples informations s'adresser au gérant du Magasin CO-OP, M. Ls-Georges Fournier.

Les offres devront être présentées par écrit dûment signées le ou avant le 14 mars 12 hres a.m. 1970. La direction ne s'engage aucunement à accepter la plus haute ni la plus basse soumission.

La direction du Magasin CO-OP de Ville Lac Etchemin, par Ls Georges Fournier, gérant



Goutez a la
griserie de l'air

Découvrez le plaisir de vous envoler et de piloter vous-même votre appareil - en compagnie d'un instructeur qualifié - Vous découvrirez vite vos aptitudes à devenir pilote.

—FAITES CET ESSAI GRATUIT—

CE COUPON \$ **7**⁰⁰
VAUT

Découpez et jetez à la poste

Aéro-Club du Lac Etchemin Inc.,
C.P. 128,
Lac Etchemin, Qué.

Sans obligation de ma part, je désire m'inscrire pour ½ heure de vol gratuit ou ma première leçon de pilotage.

Nom:

Adresse: tél.:

ou: Communiquer par téléphone à Lac Etchemin:
625-4801 (M. Bégin) 625-7111
ou avec tout membre du club.

Toute personne de 17 à 77 ans peut piloter.

L'AERO-CLUB DU LAC ETCHEMIN

Une organisation dont le but est de promouvoir le sport de l'aviation.